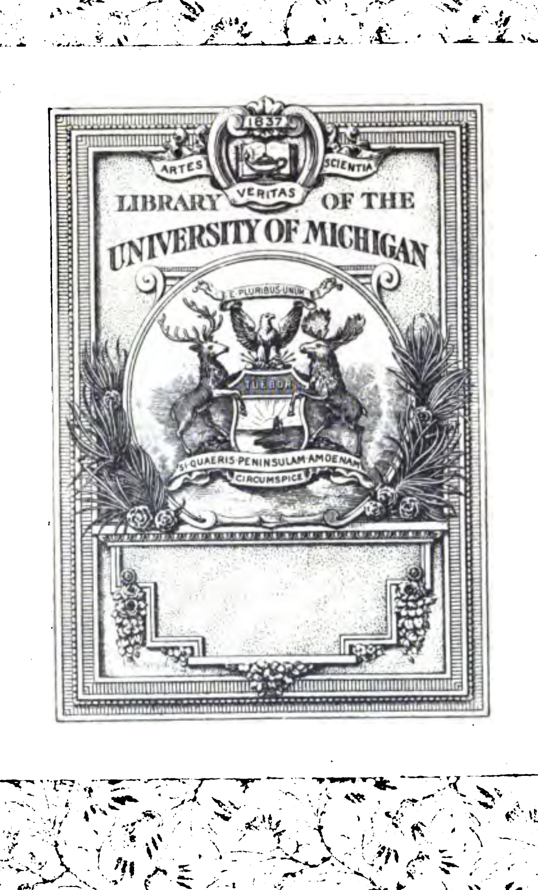
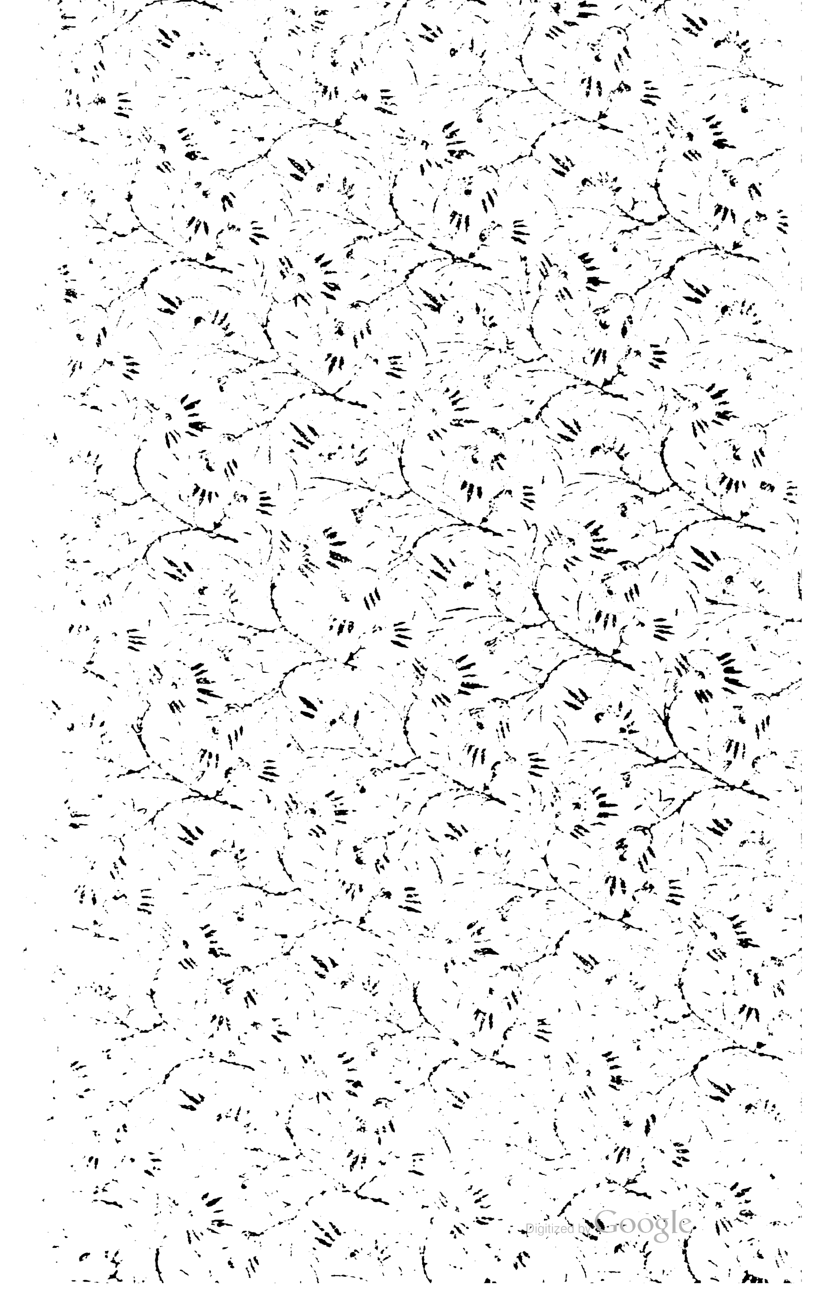
Le Gouvernement
de
Bordeaux.
Par le Comte de Montferrier.


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



LE GOUVERNEMENT

DE BORDEAUX

DU MÊME AUTEUR

CHEZ DENTU

Tante Éloi.	**2 fr.**	**»**
Les Ambitieux de province. . .	**3**	**»**
L'Armée du Rhin.	**2**	**»**
La Révolution du 18 mars dans Paris.	**2**	**»**
La Révolution de demain.	**»**	**50**

A PARAITRE

LES JUIFS

DE LEUR ROLE EN EUROPE ET DE LEUR INFLUENCE SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI VIENNENT DE SE PASSER EN FRANCE

LE GOUVERNEMENT

DE BORDEAUX

PAR

Le Comte DE MONTFERRIER



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 17-19

1872

16633
/

PRÉFACE DE L'AUTEUR

Parti de Metz, quelques jours après la capitulation qui nous était imposée par le maréchal Bazaine, j'appris que l'opinion générale était : que si notre chère cité avait pu prolonger de quelques semaines sa pénible agonie, elle eût donné le temps aux armées qui s'organisaient de venir à son secours. Je traversai le Nord et le Pas-de-Calais où je ne rencontrai que des levées insignifiantes de gardes nationaux, se livrant à des études de manœuvres militaires de défense, avec un violent désir de n'avoir pas à les exécuter devant l'ennemi.

Ce n'était évidemment pas là que se faisaient les armements sérieux.

Je me rendis donc à Bordeaux où siégeait la délégation de la défense nationale, et pour y arriver je traversai l'armée de la Loire.

J'avoue que mon cœur fut douloureusement serré à l'aspect de cette agglomération d'hommes, pour la plupart mal armés, qui ne marchaient qu'à contre-cœur; et mes illusions tombèrent complétement quand je fus convaincu que le Midi de la France était aussi démoralisé que le Nord, et las de la guerre avant de l'avoir faite.

Abandonnant alors tout espoir de voir mon patriotique pays de Lorraine délivré de ses ennemis, je m'attachai à étudier les personnages qui se faisaient une réputation fantastique en parlant de la défense à outrance, afin de m'assurer par moi-même de leur sincérité.

Orateur du Grand-Théâtre, j'ai su me faire aimer du public intelligent en me tenant sur le terrain de la défense de la Lorraine; voici quelques extraits du journal de Bordeaux, la *Gironde :*

Bordeaux, 28 décembre 1870, réunion du Grand-Théâtre du 25 :

Quand le silence est rétabli, M. *de Montferrier* vient occuper la tribune et nous donner des détails inédits sur l'investissement et la capitulation de Metz. Nous regrettons de ne pouvoir suivre cet orateur dans ses développements, mais il faut bien constater que, malgré sa longueur, l'assemblée l'a écouté jusqu'à la fin, tant son discours a été édifiant sur la conduite du maréchal

Bazaine. M. *de Montferrier* s'est exprimé avec une grande dignité, ce qui n'a fait qu'ajouter à la force de son argumentation.

Bordeaux, 4 janvier 1871, réunion du Théâtre-National du 31 décembre :

M. *de Montferrier,* un orateur plein de feu, très aimé, très applaudi, revient sur la capitulation de Metz, dont il a déjà entretenu l'assemblée, et manifeste son indignation contre les lâches déserteurs de l'honneur français, en un langage empreint d'une véritable éloquence. Il cite deux traits de civisme accomplis par deux citoyens, et l'assemblée vote des félicitations que l'orateur fera sans doute parvenir à ses compatriotes quand les circonstances le permettront.

Bordeaux, 2 février 1871, réunion du Grand-Théâtre du 30 janvier.

M. *de Montferrier* prononce d'énergiques paroles contre les signataires du traité de paix, et adjure l'assemblée de ne pas laisser morceler le pays en consentant à une cession honteuse de la Lorraine et de l'Alsace.

Le devoir que je m'étais imposé a facilité mes observations, que je vais raconter en donnant à mes jugements l'appui des pièces officielles qui les ont motivés.

LE GOUVERNEMENT
DE BORDEAUX

On sait comment, après la reprise d'Orléans par les Prussiens, la délégation de Tours, saisie d'une terrible panique, se précipita dans un train spécial et partit sans faire étape pour Bordeaux, suivie, à courte distance, par la nuée de courtisans venus des quatre points cardinaux de la France pour prendre part à la curée des places.

La population de Bordeaux se trouva en quelques jours grossie d'un tiers, et, depuis les palais jusqu'au plus pauvre galetas, tout fut occupé.

Il y avait, disaient les bons bourgeois de la ville, plus de monde d'arrivé que pour le jour où l'Empereur fit sa célèbre déclaration :

L'Empire, c'est la paix !

Ce débordement d'étrangers devait durer longtemps, et cette fois la phrase à la mode était :

La République, c'est la guerre!

et la guerre à outrance : la leçon d'Orléans n'avait pas profité; cependant, après la déroute complète de l'armée de la Loire, composée du reste de l'élément militaire de la France, il ne fallait plus compter sur une résistance sérieuse.

Il eût été sage d'entamer alors des négociations de paix, l'effort suprême que l'on venait de faire était honorable, et les puissances qui nous avaient refusé leur appui physique contre l'invasion, saisies d'admiration devant le tableau de ce courage malheureux, nous eussent prêté leur appui moral.

Gambetta, le héros populaire, se fût acquis un titre immortel à la reconnaissance publique, car la victoire étant impossible, il avait par une retraite glorieuse, après la défaite prévue d'une armée improvisée, sauvé l'honneur de la France.

Mais telle ne devait pas être la fin de cette défense devenue insensée; l'orgueil, chez ce jeune homme tenait la place de la raison, et des considérations personnelles allaient nous entraîner dans l'abîme, si profondément, qu'il faudra longtemps pour en sortir.

S'il y avait eu de l'enthousiasme dans les populations, peut-être eût-on pu songer à continuer la résistance; mais au lieu de chercher à réveiller la fibre patriotique qui était endormie, on jetait la consternation dans les esprits en flétrissant publiquement la courageuse armée du Rhin qui avait vaillamment combattu sous Metz, et en lui faisant partager la honte de son général en chef.



Ce n'était point là certainement un acte raisonnable, car chacun se disait en particulier : Si les vrais soldats n'ont point été de force pour la lutte, que serons-nous avec notre ignorance et nos mauvaises armes; et, quand la foule se met à réfléchir, elle ne se lance pas à corps perdu dans les aventures, elle marche, parce que l'amour-propre empêche de communiquer ses pensées aux autres; mais au moment du danger, il y a communauté d'idées, et ensemble dans la fuite.

Qu'importaient ces considérations! On faisait de la politique pour l'avenir ; en ruinant le parti impérialiste on croyait fortifier la République, et puis il faut le dire, quand on n'a qu'une arme on s'en sert, et Gambetta n'avait que la parole.

Pierre l'Ermite prêchait la croisade, et marchait avec ceux qu'il avait entraînés. Gambetta criait aux armes, parlait de vaincre ou mourir ; mais il ne bougeait pas.

De cela faut-il conclure que Gambetta qui était parti de Paris en ballon, eût peur de la mort? Nous ne le croyons pas, la lâcheté n'est pas française. Mais alors qui l'empêchait, puisque sa popularité était grande dans l'armée, et que les généraux l'appelaient souvent dans les camps pour encourager leurs soldats, de se montrer sur un champ de bataille la face à l'ennemi? son prestige eût centuplé, et que de cœurs il eût fortifiés !

C'est que Gambetta n'était pas un homme, c'était une société.

Gambetta mort, la société était dissoute, et les sociétaires trouvaient trop douce l'existence qu'ils menaient, pour risquer de tout perdre par un accident.

Gambetta croyait-il à la victoire?

Non.

Il ne cherchait qu'à prolonger la lutte pour prolonger sa puissance.

A-t-il eu, après Orléans, l'espoir de délivrer Paris?

Non.

Il n'en a pas même eu la pensée, son pouvoir dépendait du blocus de Paris, et Paris tombé, de son occupation par les Prussiens.

Ces assertions découlent des faits qui se sont passés sous nos yeux pendant la période de la Délégation de Bordeaux, et que nous allons raconter.

Le gouvernement était ainsi composé :

Léon Gambetta, Intérieur et Guerre;

Ad. Crémieux, Justice;

L. Fourrichon, Marine;

Glais-Bizoin, Conseil.

Gambetta avait un nombreux entourage d'amis dont les plus célèbres étaient Laurier, Spuller et Cavalier, dit *Pipe-en-Bois,* plus une quantité de secrétaires, presque tous jeunes gens, trouvant fort agréable de passer le temps de cette meurtrière campagne auprès d'un bon feu et autour d'une bonne table.

Il avait appelé à la préfecture de Bordeaux son cher Allain-Targé et nommé son fidèle Ranc préfet de police.

Le reste du personnel venait en droite ligne des cafés de Paris.

M. Crémieux profitait du temps qu'il avait à posséder sa place, pour mettre dans les plus beaux emplois ses coreligionnaires, et croyait que l'on ne s'apercevait pas qu'il transformait la France en une nouvelle Jérusalem.

M. l'amiral Fourrichon n'était pas très satisfait de sa position, à cause de la compagnie, mais il se cramponnait au portefeuille de la marine dans la crainte qu'un

autre de la bande ne s'en saisît et ne désorganisât pour longtemps la marine française, comme on avait désorganisé les cadres de l'armée de terre.

M. Glais-Bizoin se prélassait dans sa sinécure, et opinait du bonnet à toutes les mesures toujours décidées sans lui.

M. Allain-Targé s'occupait plus de politique que d'administration et laissait marcher à sa guise le rouage administratif.

M. Ranc faisait la chasse aux soi-disant réactionnaires, et, au mal qu'il se donnait, on aurait pu croire qu'il y en avait plus que de républicains, ce dont tout le monde avait l'air de se féliciter.

Me Laurier s'était réservé la partie délicate des finances et des fournitures de l'armée.

M. Spuller était le garde-du-corps de Gambetta et veillait à ce qu'il ne fût pas dérangé pendant ses repas.

M. Cavalier allait de cabarets en cafés vanter les mérites de son maître et boire à sa santé avec les camarades.

Tout le reste de la suite mangeait, fumait, dormait et surtout émargeait.

Si tout cela ne s'était point passé en des moments aussi tragiques et aussi tristes, on eût fait sans peine un poëme burlesque de cette Cour d'occasion, devant laquelle la France s'inclinait; on en peut tirer cette morale : qu'il faut aux Français un souverain quand même.

A côté du personnel civil dont nous venons d'énumérer les principaux personnages, il y avait le pouvoir militaire représenté par MM. Freycinet et Loverdo.

Au dire de vrais soldats, M. Freycinet était un homme de talent, auquel on ne faisait qu'un seul reproche : c'était de traiter de la même manière l'inutile et l'utile.

Ainsi, Mᵉ Gambetta, en sortant de table avec des officiers, lui donnait l'ordre, souvent non motivé, d'expédier cinq, dix, vingt mille hommes à tel ou tel corps.

M. Freycinet, qui avait toujours une armée de réserve dans sa poche, accordait sans sourciller, sachant que le lendemain ministre et généraux n'y pensaient plus, et tout était pour le mieux.

Mais aussi quand les renforts étaient réellement nécessaires, et les ordres sérieux, le résultat était le même; on n'y pouvait rien, les armées n'étant que sur papier.

M. Loverdo, accusé d'être bonapartiste, était peu sympathique au gouvernement, qui le remplaça par le général Haca.

Le pavé, en outre, était encombré de colonels sans régiments, de capitaines sans compagnies, et d'une nuée d'officiers d'état-major sans destination. On eût composé un bataillon avec ces désœuvrés qui promenaient leurs galons tout frappant neufs de cafés en cafés, buvant des appointements qu'ils ne gagnaient pas et qu'ils ne demandaient point à gagner, préférant l'oisiveté aux fatigues des camps.

C'étaient généralement des protégés de M. Crémieux, qui, n'ayant pas trouvé de préfectures ou de sous-préfectures vacantes, se rejetaient, faute de mieux, sur des emplois militaires, à la condition de ne pas marcher; l'intendance était surtout recherchée de ces messieurs.

A côté de ces heureux du jour, passaient, hâves et défaits, d'infortunés émigrés des départements envahis, qui, n'ayant pas de travail et pas d'argent, mouraient presque de froid et de faim, car la vie était devenue d'une cherté épouvantable, les habitants se hâtant d'exploiter les étrangers le plus possible, dans la crainte

qu'une aussi bonne aubaine ne durât point assez longtemps.

Les affaires militaires allaient leur train, c'est-à-dire que les Prussiens avançaient toujours, et que nous reculions ; cependant, le 14, Gambetta, qui était à Bourges, en train d'organiser l'armée de Bourbaki, destinée à opérer dans l'Est, envoyait à Paris la dépêche suivante :

Bourges, 14 décembre.

Gambetta à Jules Favre et Trochu.

Depuis quatre jours je suis à Bourges, occupé avec Bourbaki à réorganiser les trois corps, 15e, 18e, 20e de la première armée de la Loire, que les marches forcées, sous les pluies affreuses qui ont suivi l'évacuation d'Orléans, avaient mis en fort mauvais état.

Ce travail demande encore quatre à cinq jours pour être complet.

Les positions occupées par Bourbaki couvrent à la fois Nevers et Bourges.

L'autre partie de l'armée de la Loire, après l'évacuation d'Orléans, s'est repliée sur Beaugency et Marchenoir, positions dans lesquelles elle a soutenu tous les efforts de Frédéric-Charles, grâce à l'indomptable énergie du général Chanzy, qui paraît être le véritable homme de guerre révélé par les derniers événements.

Cette armée, composée des 16e, 17e et 21e corps, et appuyée, selon les prescriptions du général Trochu, de toutes les forces de l'Ouest, a exécuté une admirable retraite et causé aux Prussiens les pertes les plus considérables. Chanzy s'est dérobé à un grand mouvement tournant de Frédéric-Charles sur la rive gauche de la Loire. Frédéric-Charles a vainement essayé de passer la Loire à Blois et à Amboise et menacé Tours. Chanzy est aujourd'hui en parfaite sécurité dans le Perche, prêt à prendre l'offensive sur Le Mans, lorsqu'il aura fait reposer ses troupes, qui n'ont cessé de se battre admirablement contre des forces supérieures, depuis le 30 novembre jusqu'au 12 décembre.

Vous voyez que l'armée de la Loire est loin d'être anéantie,

selon les mensonges prussiens. Elle est séparée en deux armées d'égale force, prêtes à opérer : l'une dans l'Ouest, l'autre dans l'Est, pour marcher sur Belfort.

Faidherbe, dans le Nord, aurait pris La Fère, avec beaucoup de munitions, artillerie, approvisionnements. Mais nous sommes fort inquiets de votre sort. Voilà plus de huit jours que nous n'avons aucune nouvelle de vous, ni par les Prussiens, ni par l'étranger.

Le câble avec l'Angleterre est-il interrompu? Que se passe-t-il? Tirez-nous de nos angoisses, en profitant, pour envoyer un ballon, du vent sud-ouest qui le portera en Belgique.

Le mouvement de retraite des Prussiens s'est accentué. Ils paraissent las de la guerre. Si nous pouvons durer, et nous le pouvons si nous le voulons énergiquement, nous triompherons d'eux.

Ils ont déjà éprouvé des pertes énormes; suivant des rapports certains qui m'ont été faits, ils se ravitaillent difficilement.

Mais il faut se résigner aux suprêmes sacrifices, ne pas se lamenter, et lutter jusqu'à la mort.

A l'intérieur, l'ordre le plus admirable règne partout.

Le gouvernement de la défense nationale est partout respecté et obéi.

GAMBETTA.

Pendant ce temps, Me Laurier, faisant par intérim les fonctions de ministre de la guerre, nous rassurait ainsi :

Bordeaux, 23 décembre.

L'ensemble des dépêches indique que l'ennemi renonce définitivement à poursuivre sa marche au delà de Tours et que même il se replie sur Orléans. Cette retraite s'accentuera vraisemblablement, elle peut être prévue comme conséquence des mouvements stratégiques que l'administration de la guerre a prescrits à nos armées sur d'autres points.

LAURIER.



Lille, 23 décembre, 9 h. soir.

Le préfet du Nord à guerre, à Bordeaux.

Je reçois du général Faidherbe la dépêche suivante :

« Aujourd'hui, de onze à six heures, bataille à Pont-Noyelles.

» Nous sommes restés maîtres du champ de bataille après un long combat d'artillerie, terminé par une charge d'infanterie sur toute la ligne. »

Ainsi les mouvements stratégiques prescrits par l'administration de la guerre écartaient le danger de Bordeaux, et c'était heureux, car on craignait que les Prussiens ne fissent la chasse au gouvernement; il était même déjà question de déménager et de descendre à Montpellier.

La seconde dépêche annonçant une victoire du général Faidherbe à Pont-Noyelles était bonne; malheureusement les récits venant du Nord étaient souvent entachés d'exagération, on en attendait la confirmation pour se féliciter du succès, et quand elle arrivait, c'était toujours avec l'avis d'une ou deux défaites nouvelles.

Pendant ce temps, s'accomplissait l'œuvre la plus grandiose; le tunnel du Mont-Cenis était percé, et les travailleurs des deux côtés se trouvaient donner le dernier coup de pioche juste en face l'un de l'autre. Ce qui, il y avait six mois, eût fait pousser à la France un cri de joie et d'admiration n'attirait même pas notre attention.

Triste spectacle! le peuple le plus civilisé de la terre par quelques mois de revers était complétement changé, et, phénomène singulier! son anéantissement moral rejaillissait sur toutes les nations, il semblait qu'un soleil manquât au monde.

Quelques ambitieux voulaient, malgré tout, faire parler

de leurs personnes. Le comte de Kératry trouvant que sa réputation militaire n'était pas encore assez grande, se présenta comme général des forces de Bretagne, et n'obtint pas une voix malgré un éloquent discours. La dépêche du président de la réunion publique, qui arriva en retard de trois jours, fit grande sensation et amena une longue polémique.

Nantes, le 21 décembre 1870.

Grande réunion à la salle de la Renaissance, à Nantes. La bourgeoisie était en majorité : M. de Kératry a parlé. Après son discours, on est allé au vote sur la question de sa nomination au commandement militaire en chef des forces de Bretagne.

Pour M. de Kératry, pas une voix; contre, unanimité. L'assemblée a décidé que le procès-verbal serait envoyé à Gambetta et aux délégués.

Le président du comité républicain de Nantes,
CANTAGREL.

M. de Kératry affirma qu'il ne s'était pas présenté, mais qu'il s'était laissé présenter.

Ainsi, au milieu des malheurs les plus grands on retrouve partout ces mêmes turbulents de l'empire occupés d'eux-mêmes, sans conscience du passé, insoucians du présent, ne voyant que leur avenir, faisant par habitude opposition aux principes pour lesquels ils avaient combattu, se décriant entre eux et prouvant à ceux qui les avaient prônés qu'ils les avaient trompés.

Le public demandait à ce remuant personnage qui cessait de faire, sur sa demande, partie de l'armée, compte des huit millions qu'il avait reçus pour organiser une armée qui avait péri de misère et de faim. Qu'était, en effet, cette somme en comparaison de l'argent engouf-

fré depuis trois mois par l'administration de la guerre, alors aux abois, après avoir gaspillé l'emprunt contracté en Angleterre? Mais périsse la France plutôt que le principe, tel était le refrain, et le principe c'était Gambetta et société.

La Banque de France, qui avait prêté tant qu'elle avait pu, se voyant menacée de perdre son crédit par la création d'un nouveau papier gouvernemental, était obligée de fabriquer des billets de 20 fr. avec le prétexte de substitution à ceux de 25 fr.

Et plus fort que la Commune qui volait à la Banque de France 16 millions, le Gouvernement de Bordeaux lui en empruntait, de force, douze cents.

Des conférences organisées par le Comité républicain avaient lieu au Grand-Théâtre et au Théâtre-National, et des parleurs entretenaient le public dans l'amour de la République, l'excitaient à la haine du gouvernement précédent et à la vénération de Gambetta. Cela s'appelait l'instruction républicaine. A 50 centimes par place on faisait de belles recettes, la salle étant pour rien, et l'on récoltait de l'argent dont l'emploi est toujours demeuré inconnu; mais sous la République tout est mystère.

On vit bientôt ces réunions publiques, d'abord exploitées par des partisans dévoués au pouvoir, devenir indépendantes et des orateurs y démontrer la fausseté des rapports ayant servi de base aux insultantes proclamations de Gambetta concernant l'armée de Metz. Elles prirent dès lors de l'importance, et eurent par la suite une grande influence sur les actes du ministère.

La victoire de Pont-Noyelles, discutée par les Prussiens, avait été confirmée; mais, en revanche, des té-

moins oculaires sérieux réduisaient de beaucoup celle de Nuits exagérée par les généraux qui y avaient assisté de loin.

Puis, comme il eût semblé anormal à ces parvenus de laisser subsister, quelque chose de l'ancien régime, ils lancèrent, sans s'inquiéter de la perturbation qui allait être la conséquence de leur imprudence, le décret suivant, dissolvant les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement.

Art. 1er. Les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement sont dissous. Sont également dissoutes les commissions départementales dans les départements où il en a été institué.

Art. 2. Les Conseils généraux seront remplacés par des commissions départementales composées d'autant de membres qu'il y a de cantons dans le département. Elles seront instituées par le gouvernement sur la proposition d'urgence des préfets.

Art. 3. Le budget départemental sera réglé conformément au décret du 13 septembre 1870 et à la circulaire du 17 décembre de la même année.

Art. 4. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Bordeaux, le 25 décembre 1870.

AD. CRÉMIEUX, LÉON GAMBETTA, GLAIS-BIZOIN, L. FOURRICHON.

C'était pour satisfaire les vengeances personnelles des candidats qui, pendant l'Empire, avaient sans cesse échoué aux élections.

La tranquillité de Lyon avait été un instant troublée par l'assassinat d'un commandant de la garde nationale, le citoyen Arnaud, un vrai républicain, surveillé sous l'Empire comme dangereux, et qui ne l'était pas encore assez aux yeux de la populace; Gambetta, sur les ins-

tances du journaliste Challemel-Lacour, improvisé préfet de la seconde ville de France, avait été, pour calmer ces frères qui s'égorgeaient entre eux, se prélasser dans les anciens appartements de l'Empereur, et s'était vu fôrcé de saluer le drapeau rouge de la Commune; aussi n'avait-il pas fait long séjour dans cette ville turbulente, sur laquelle il n'exerçait aucun prestige.

On sait combien les ballons qui arrivaient de Paris étaient reçus avec joie, et de quels soins on entourait ces braves pigeons qui devaient remporter les nouvelles aux assiégés; les dépêches coûtaient fort cher, et malgré cela le nombre en était considérable, chacun se privait pour envoyer un souvenir à ces braves Parisiens. Le gouvernement trouvait grand bénéfice à ce transport par messagers aériens; aussi des industriels tentèrent-ils d'exploiter cette mine de bons sentiments, et un jour parut sur tous les murs et dans tous les journaux l'avis suivant au public :

On a offert à l'administration des postes, à Paris, de faire parvenir des lettres des départements à Paris, à l'aide d'un procédé pour lequel les inventeurs sont brevetés.

Ce procédé, pour conserver ses chances de réussite, doit rester secret; mais il a été reconnu suffisamment pratique pour être essayé.

En conséquence, l'administration, dont le devoir est d'utiliser tout moyen paraissant propre à la transmission des lettres pour la capitale, a cru pouvoir autoriser la mise à exécution du nouveau procédé, sans toutefois en endosser la responsabilité.

Un traité a été conclu à cet effet, entre l'administration des postes, à Paris, et les inventeurs du procédé en question. Ce traité a été approuvé par un décret du gouvernement de la défense nationale.

Aux termes dudit décret, les lettres à transporter à Paris

devront être affranchies au moyen de timbres-poste représentant une taxe d'un franc (dont 20 centimes pour l'administration et 80 centimes pour les frais et risques de l'entreprise).

Inutile de dire que les boîtes aux lettres furent insuffisantes à contenir les missives affranchies, dont pas une ne parvint à destination.

On prétendit que c'étaient les Prussiens qui avaient entrepris cette gigantesque mystification; ce qu'il y a de plus certain, c'est que le public ne sut jamais où avaient passé les sommes que cela avait rapporté.

A cette époque, nous reçûmes cette dépêche du Havre :

Havre, 26 décembre.

Un fait grave vient de se produire, qui a beaucoup ému le consul anglais dans notre ville. L'ennemi, ne respectant plus même le droit des neutres, vient de couler six navires anglais à Duclair, afin de barrer la Seine. Il a tiré sur trois de ces navires, et, sur l'un d'eux, le second a failli être tué.

Nous en fûmes très satisfaits, espérant que l'Angleterre allait, devant cet outrage, sortir de sa neutralité; mais notre espoir fut déçu : nos voisins d'outre-Manche en eussent supporté bien davantage, et devaient se contenter d'explications dérisoires pour leur honneur.

Les Prussiens ne connaissaient pas de mesure et abusaient en barbares du droit des vainqueurs; le 26, le préfet du Mans télégraphiait au ministre de l'intérieur et de la guerre :

Le Mans, 26 décembre.

Le préfet à intérieur et guerre.

Hier 25, la malheureuse ville de Saint-Calais a encore reçu la

visite des Prussiens; quelques coups de fusil ont été échangés entre leur avant-garde et un détachement de cavaliers et de francs-tireurs qui avaient été envoyés en reconnaissance et n'étaient pas de force à opposer une réelle résistance; deux bombes ont été envoyées sur la ville; personne, heureusement, n'a été blessé. Les Prussiens sont ensuite entrés, au nombre de 400 environ.

Le conseiller municipal, faisant fonctions de maire, a été mandé par eux, et retenu provisoirement prisonnier; le commandant prussien a exigé une somme de 20,000 fr., et s'est enfin contenté de 15,000 fr. qui ont dû lui être remis en outre des réquisitions en nature. En même temps, la ville était pendant une heure entière livrée au pillage des soldats; c'est à quatre heures et demie seulement que Saint-Calais, déjà si cruellement éprouvé, a été délivré de la présence d'un ennemi qui transforme la guerre en brigandage.

Le général Chanzy, indigné d'une conduite aussi contraire à l'honneur et au droit des gens, croyait de son devoir de protester de la manière suivante :

Le Mans, 26 décembre, 9 h. 5 m du soir.

Le général Chanzy au Ministre de la guerre.

A la suite d'un fait inouï dont je vous adresserai la constatation, j'ai envoyé par parlementaire une protestation au commandant prussien à Vendôme, et adressé à l'armée l'ordre du jour ci-après :

« Le général en chef porte à la connaissance de l'armée la protestation ci-après, sûr d'avance que chacun partagera son indignation et son désir de venger de telles injures :

« *Au commandant prussien à Vendôme.*

« J'apprends que des violences inqualifiables ont été exercées par des troupes sous vos ordres sur la population inoffensive de Saint-Calais, malgré ses bons traitements pour vos malades et vos blessés. Vos officiers ont exigé de l'argent et autorisé le pillage.

C'est un abus de la force qui pèsera sur vos consciences et que le patriotisme de nos populations saura supporter. Mais ce que je ne puis admettre, c'est que vous ajoutez à cela l'injure, alors que vous savez qu'elle est gratuite.

» Vous avez prétendu que nous étions les vaincus : cela est faux. Nous vous avons battus et tenus en échec depuis le 4 de ce mois. Vous avez traité de lâches des gens qui ne peuvent vous répondre, prétendant qu'ils subissaient la volonté du gouvernement de la défense nationale, les obligeant à résister alors qu'ils voulaient la paix, et que vous la leur offriez.

» Je proteste, avec le droit que me donne de vous parler ainsi la résistance de la France entière, et celle que l'armée vous oppose et que vous n'avez pas vaincue jusqu'ici.

» Cette communication a pour but d'affirmer de nouveau ce que cette résistance vous a déjà appris : nous lutterons avec la conscience du droit et la volonté de triompher, quels que soient les sacrifices qui nous restent à faire ; nous lutterons à outrance, sans trève ni merci, parce qu'il s'agit aujourd'hui de combattre, non plus des ennemis loyaux, mais des hordes de dévastateurs qui ne veulent que la ruine et la honte d'une nation qui prétend, elle, conserver son honneur, son indépendance et son rang.

» A la générosité avec laquelle nous traitons vos prisonniers et vos blessés, vous répondez par l'insolence, l'incendie, le pillage ; je proteste avec indignation, au nom de l'humanité et du droit des gens que vous foulez aux pieds.

» Le présent ordre sera lu aux troupes, à trois appels consécutifs.

» Au quartier général, au Mans, le 26 décembre 1870.

» *Le général en chef*, CHANZY. »

Cette protestation et tant d'autres n'amenaient malheureusement pas de résultat ; mais elles ont cela de bon, qu'elles serviront plus tard à l'histoire pour montrer à quels ennemis nous avions affaire, et combien le peuple allemand mérite la réprobation des nations civilisées.

Le colonel Lipowski, à la même date, envoyait de Nogent-le-Rotrou un télégramme confirmant les déprédations commises sur tous les points de la France.

Colonel de Lipowski à guerre.

« Enlevé ce soir courrier venant de Châteauneuf, allant par la Soupe à Nogent-le-Roi. Il envoie lettres et dépêches enlevées à l'ennemi, et fourgons contenant caisses et malles remplies d'effets et d'objets volés; fait quelques prisonniers du 326e régiment d'infanterie allemande. »

Et cependant pas un gouvernement étranger n'élevait la voix pour désapprouver une conduite qui faisait du vol un droit.

Le froid était devenu intense et la neige tombait sur nos malheureux soldats, mal abrités par des tentes de mauvaise toile payées fort cher, et munis de couvertures minces et perméables achetées au prix de bonnes à des fournisseurs peu consciencieux..

Un ballon tombé à Limoges donnait des nouvelles de Paris jusqu'au 27, le froid s'y faisait aussi cruellement sentir; mais l'ardeur des Parisiens les mettait au-dessus des souffrances physiques, et la confiance dans le général Trochu enflammait tous les cœurs.

Les Prussiens avaient évacué Dijon, ne se trouvant pas en nombre suffisant pour résister aux fortes colonnes de l'armée qui se dirigeaient vers l'Est, et Garibaldi qui aimait bien les victoires toutes faites, était venu les y remplacer.

Gambetta qui avait annoncé, dans le *Moniteur officiel*, la formation d'une commission d'enquête sur la capitulation de Metz, se voyant dans l'impossibilité de formuler nettement une accusation avec les *faux* documents qui lui avaient été rapportés par des calomniateurs, profita de son voyage à Lyon pour faire insérer dans les journaux cette note rectificative :

« C'est par erreur qu'il a été inséré au *Moniteur,* en date du dimanche 25 décembre 1870, une note relative à une commission d'enquête sur la capitulation de Metz. Cette note est nulle et non-avenue. »

Puis il fit clandestinement sa rentrée à Bordeaux, la seule ville où, à cause de la grande quantité de nomades, il eut beaucoup de flatteurs et de véritables succès, et pour récompenser cette brave population qui l'encensait du doux titre d'illustre citoyen, il décréta :

Art. 1er. Une quantité de deux millions d'huîtres sera prélevée sur les parcs de l'État, dans le bassin d'Arcachon, pour être vendue aux enchères publiques par lots, après annonces publiées dans les journaux, à la diligence des administrations des domaines et de la marine.

Art. 2. Le produit de cette vente sera affecté, jusqu'à due concurrence, à des secours aux familles des marins inscrits, morts ou blessés en combattant pour la défense du pays, et il sera ultérieurement ouvert à cet effet, au ministère de la marine, un crédit égal à la recette qui aura été effectuée.

L'année 1870 était terminée; à jamais néfaste dans nos annales, elle aurait dù clore nos désastres si des hommes raisonnables eussent tenu les rênes du gouvernement; la position de nos armées était mauvaise, celle de Chanzy, malgré ses brillantes retraites, était en désarroi, celle de Bourbaki avançait lentement vers l'Est, donnant le temps aux Prussiens de venir arrêter sa marche. Paris tenait encore ; mais ne tentait rien de sérieux, et sa chute était subordonnée à la quantité de vivres qui lui restaient.

La température était devenue insoutenable pour des hommes non aguerris aux fatigues et aux privations des camps, ainsi qu'aux intempéries des saisons.

Les armes étaient défectueuses, les munitions de mauvaise qualité; la démoralisation était complète aussi bien dans les troupes de marche que chez les mobilisés et les corps francs; l'indiscipline était à son comble, les soldats n'avaient pas confiance en leurs chefs, et ceux-ci ne pouvaient pas compter sur eux.

Les déroutes successives des armées régulières et des armées auxiliaires avaient amené une indifférence honteuse pour les revers; le courage individuel avait fait place au désir de la conservation personnelle.

Le nord et le midi de la France résistaient à l'appel aux armes, seuls ceux qui avaient déjà souffert des misères de la guerre étaient prêts à continuer leur courageuse mission.

La défense était-elle possible dans de pareilles conditions? Non, tout le monde le savait; mais personne n'osait le dire de peur d'être traité de lâche.

Du reste, il ne suffisait pas de se défendre, l'ennemi étant chez nous, maître de nos places fortes et d'une partie du territoire, il fallait l'attaquer pour l'en chasser, et la chose était matériellement impossible avec les éléments qui nous restaient.

L'entourage de Gambetta exploitait son orgueil et nous perdait; pour encourager le jeune dictateur à persévérer dans cette voie fatale au pays, ses amis préparaient une grande manifestation et faisaient appel au peuple.

Pendant ce temps, l'Espagne notre voisine, cause primitive de nos malheurs, fatiguée des révolutions, accueillait avec bonheur son nouveau roi, Amédée Ier, et les Français riaient d'un peuple qui acceptait un souverain étranger, ne sachant pas si les Prussiens ne leur en imposeraient pas un de leur race.

MANIFESTATION D'ADHÉSION AU GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Demain dimanche, 1er janvier 1871, rendez-vous sur la place d'Armes, à deux heures précises.

Les républicains bordelais ont pensé que, dans les circonstances où se trouve la patrie, une grande manifestation d'adhésion et de sympathie au gouvernement républicain de la défense nationale était un acte nécessaire et patriotique.

Le court séjour à Bordeaux de M. Gambetta, ministre de l'intérieur et de la guerre, nous commande de ne pas la retarder davantage.

En conséquence, tous les citoyens de Bordeaux et du département qui voudront donner leur concours à cette manifestation sont priés de se rendre, dimanche 1er janvier, à 2 heures précises, place d'Armes, d'où l'on partira à 2 heures et demie, pour se diriger vers la préfecture, en suivant le cours d'Albret, la place Dauphine et le cours de l'Intendance.

Les gardes nationaux sont invités à se rendre en uniforme, mais sans armes, pour associer la garde nationale à cette manifestation, et lui donner un caractère plus imposant.

Le concours de MM. les conseillers municipaux, des officiers de l'état-major et des officiers supérieurs de la garde nationale de Bordeaux, est assuré à cette démarche.

L'ordre le plus parfait devra être observé : c'est là la condition essentielle de l'exercice des droits politiques et de la pratique de la liberté.

On compte donc sur le bon esprit et le patriotisme habituels des habitants de Bordeaux et de la Gironde.

La manifestation eut lieu, elle était composée de tout l'élément révolutionnaire que les amis de Gambetta avaient soulevé.

Un marin escalada le balcon du cercle royaliste dont les membres ne s'étaient pas découverts et refusaient de crier vive la République ; on s'attendait à une scène de

violence de la part de cet énergumène; mais il n'en fut rien, quelques verres de bière le calmèrent et il redescendit avec des idées tout autres que celles qui l'avaient poussé à l'escalade.

Les bourgeois qui faisaient la haie des deux côtés de la rue haussaient les épaules, et disaient : Tous ces forcenés sont comme cela, pour eux la République, c'est à boire, et quand ils ont bu, il n'y a plus personne; où nous mène-t-on ?

Une foule nombreuse regardait descendre de la place d'Armes, par le cours d'Albret, cette bande composée de toute la populace de la ville, qui hurlait des chants patriotiques, et vociférait des imprécations contre l'Empire tombé et la réaction qui relevait la tête.

Gambetta était sur le balcon de la préfecture, entouré de MM. Crémieux, Glais-Bizoin, Fourrichon, Allain-Targé et Fourcand. Ses amis circulaient dans les groupes, et débitaient cette phrase : C'est un plébiscite par lequel le peuple souverain donne la dictature à Gambetta.

Deux adresses furent lues, la première par M. Sicard, président du comité de propagande républicaine, et la seconde, dont nous donnons le texte parce qu'elle était préparée d'avance pour amener la réponse de Gambetta, par le citoyen Caduc, *un proscrit du* 2 *décembre :*

Citoyens,

Lundi dernier, à l'occasion d'une belle fête civique, la garde nationale de Bordeaux affirmait avec éclat et par la plus imposante des manifestations son dévouement à la République et sa confiance absolue dans le gouvernement de la défense nationale.

Aujourd'hui c'est encore le peuple de cette grande cité, auquel

se sont joints de nombreux citoyens des villes et des campagnes voisines, qui vient spontanément vers vous pour vous dire que son entier concours vous est assuré, pour affirmer son attachement inébranlable à la noble cause que vous représentez, et en même temps pour saluer ce courageux ministre dont Bordeaux attendait avec impatience l'arrivée, et qui, par sa jeunesse et son énergique activité, personnifie aujourd'hui les aspirations de la jeune démocratie.

Citoyens, quelques hommes passionnés et aveugles, profitant d'une liberté généreuse, cherchent à semer le découragement dans les âmes, et cela quand nous sommes à la veille de recueillir enfin le fruit de nos efforts et de nos sacrifices.

Loin de nous la pensée de réclamer contre nos adversaires politiques des mesures de rigueur que réprouvent nos principes. La République n'a pas besoin, pour s'établir et se défendre, d'avoir recours aux procédés violents au moyen desquels s'établissent et se maintiennent les gouvernements despotiques; mais elle a le droit et le devoir de se faire respecter. Nos représentants municipaux vous ont exprimé des vœux auxquels nous nous associons pleinement.

Notre but en ce jour est de protester hautement, par nos paroles et par notre attitude, contre les attaques injustes dont le gouvernement est l'objet, et de déclarer, à la face de l'Europe et à la face du monde entier, qu'ils se trompent ou qu'ils mentent, ceux qui osent prétendre que vous avez usurpé les droits de la nation, alors qu'au jour du désastre et de l'écroulement général, vous avez, aux acclamations du peuple héroïque de Paris et de toute la France, pris dans vos mains puissantes et patriotiques l'œuvre sacrée du salut de la patrie.

Ne vous laissez donc pas émouvoir par les clameurs de la réaction. Les efforts des partis hostiles sont impuissants, parce que ces partis représentent le passé.

Le peuple est avec vous, vous pouvez compter sur son appui pour continuer la lutte à outrance contre nos barbares envahisseurs. Pleins d'admiration pour la sublime attitude de la population de Paris, nous sommes, comme elle, prêts à tous les sacrifices; la France ne déposer les armes qu'après la victoire.

Citoyens, poursuivez avec sérénité, mais avec énergie et vigi-

lance, la tâche glorieuse que vous avez acceptée. Nous en avons le ferme espoir, nous en avons la certitude, nous triompherons de ces dures épreuves. Le pays sera sauvé et la République à jamais fondée.

Et qui sait si cette horrible guerre n'aura pas d'autres conséquences! Car la mission de la France n'est pas encore terminée, et c'est à elle, peut-être, qu'est réservé l'honneur de réaliser cette grande et noble idée des États-Unis d'Europe. C'est ainsi que la France se vengera de l'abandon dans lequel l'Europe l'a laissée dans les jours d'épreuve et de deuil.

Vive la France! Vive la République! Vive le gouvernement de la défense nationale!

M. Gambetta, au milieu d'un tapage indescriptible, fit de grands gestes qui voulaient dire :

Mes chers concitoyens,

A la vue de ce magnifique spectacle, en face de tous ces citoyens assemblés pour saluer l'aurore d'une année nouvelle, qui n'aurait confiance dans le succès dû à la persévérance et à la ténacité de nos efforts? Succès mérité pour deux raisons : la première, parce que la France n'a pas douté d'elle-même; la seconde, parce que, seule dans l'univers entier, la France représente aujourd'hui la justice et le droit.

Oui, qu'elle soit à jamais close, qu'elle soit à jamais effacée de notre mémoire, si faire se peut, cette horrible année 1870, qui, si elle nous a fait assister à la chute du plus imposteur et du plus corrupteur des pouvoirs, nous a livrés à l'insolente fortune de l'étranger! Il ne faut pas l'oublier, citoyens, cette fortune contre laquelle nous nous débattons aujourd'hui, elle est l'œuvre même des intrigues de Bonaparte au dehors.

A chacun sa responsabilité devant l'histoire.

C'est dans cette ville, c'est ici même que l'homme de Décembre et de Sedan, l'homme qui a tenté de gangrener la France, prononça cette mémorable imposture : « L'Empire, c'est la paix! »

Et tout ce règne subi, — il faut le reconnaître pour notre propre expiation, car nous sommes coupables de l'avoir si long-

temps toléré, et rien dans l'histoire n'arrive de juste ou d'injuste qui ne porte ses fruits, — ce règne de vingt ans, c'est parce que nous l'avons subi qu'il nous faut subir aujourd'hui l'invasion étrangère jusque sous les murs de notre glorieuse capitale.

Et c'est parce qu'on avait altéré systématiquement dans ce pays toutes les sources de la force et de la grandeur, c'est parce que nous avions perdu le ressort sans lequel rien ne peut durer ni triompher dans ce monde, — l'idée du devoir et de la vertu, — qu'on a pu croire un moment que la France allait disparaître.

C'est à ce moment que la République, apparaissant pour la troisième fois dans notre histoire, a assumé le devoir, l'honneur et le péril de sauver la France.

Ce jour-là, c'était le 4 septembre : l'ennemi s'avançait à grandes journées sur Paris; nos arsenaux étaient vides; notre armée à moitié prisonnière; nos ressources, de tous côtés disséminées, éparpillées; deux pouvoirs, un pouvoir captif, un pouvoir fuyard; une Chambre, que sa servilité passée rendait incapable de saisir le gouvernail.

Oh! ce jour-là, nul ne contestait la légitimité de la République; — ce fut plus tard, lorsque la République eut mis Paris dans cet état d'inviolabilité sacrée, lorsqu'il fut établi que la République avait tenu sa promesse du 4 septembre : sauver l'honneur du pays, organiser la défense et maintenir l'ordre; lorsqu'il fut démontré, grâce à la République, que la France ne saurait périr, qu'elle doit triompher, que par elle le droit doit finir par primer la force, ce fut alors que ses adversaires, dont elle assure aujourd'hui la quiétude et la sécurité, commencèrent à contester sa légitimité et à discuter ses origines.

La République, liée, associée comme elle l'est à la défense et au salut de la patrie, la République est hors de question, elle est immortelle. Ne confondez pas, d'ailleurs, la République avec les hommes de son gouvernement, que le hasard des événements a portés passagèrement au pouvoir. Ces hommes, quand ils auront rempli leur tâche, qui est d'expulser l'étranger, ils descendront du pouvoir, et ils se soumettront au jugement de leurs concitoyens.

Cette tâche, cette mission qu'il faut conduire jusqu'au bout, qu'il faut accomplir à tout prix, jusqu'à l'entière immolation de

soi-même, ce succès qu'il faut atteindre, sous peine de périr déshonoré, impliquent deux conditions essentielles :

La première, la garantie et le respect de la liberté de tous, de la liberté complète, de la liberté jusqu'au dénigrement, jusqu'à la calomnie, jusqu'à l'injure ; la seconde, le respect par tous, amis et dissidents, du droit et de la puissance gouvernementale.

Le langage doit être libre, comme la pensée, respecté dans tous ses écarts, jusqu'à cette limite fatale où il deviendrait une révolution et engendrerait des actes. Si on franchissait cette borne, — et j'exprime ici l'opinion de tous les membres du gouvernement, vous pouvez compter sur une énergique répression.

Je ne veux pas terminer sans vous dire que, le gouvernement ayant pour unique base l'opinion, nous n'exprimons, nous ne servons et n'entendons servir que l'opinion, à l'encontre des gouvernements despotiques qui nous ont précédés et n'ont servi que leurs convoitises dynastiques.

Je remercie la patriotique population de Bordeaux, ainsi que la population accourue des villles et campagnes voisines, du concours éclatant qu'elles apportent au gouvernement républicain dans l'imposante manifestation de ce premier jour de l'année 1871. Je les remercie surtout au nom de nos chers assiégés, au nom de notre héroïque Paris, dont l'exemple nous soutient, nous guide et nous enflamme. Ah ! que ne sont-ils témoins, nos chers assiégés, de toutes les sympathies, de tous les dévouements que suscite leur vaillance ! Leur foi dans le succès s'en accroîtrait encore, si toutefois elle peut s'accroître.

Nous leur transmettrons vos vœux, citoyens ; puissions-nous bientôt, nous frayant un passage à travers les lignes ennemies, les leur porter de vive voix, avec l'expression de l'admiration du monde, et de la profonde et impérissable gratitude de la France.

Vive la France ! vive la République !

Les bourgeois rentrèrent tristement chez eux, prévoyant que cette mascarade de commande allait servir de base à de nouvelles inepties. Quant aux manifesteurs, ils allèrent dans les cabarets dépenser l'argent qu'on leur avait distribué pour leur donner des poumons.

La société Gambetta tira de cette manifestation une force nouvelle, appelant publiquement la France entière le ramassis de déclassés qui venait de l'acclamer.

Les nouvelles de Paris étaient mauvaises; le plateau d'Avron avait été abandonné, le bombardement commençait.

La conférence de Londres avait été ajournée pour donner le temps à M. Jules Favre d'y prendre part.

En Espagne, le général Prim était mort des suites de ses blessures, le roi Amédée Ier faisait son entrée dans Madrid, et son père, le roi Victor-Emmanuel, au grand scandale de la catholicité, transportait le siége de son gouvernement à Rome.

M. de Bismark était malade, et nul en France ne le plaignait; la haine amoncelée sur sa tête et sur celle de son souverain atteignait au paroxysme, et il fallait l'horreur que tout Français a du crime, dont les Prussiens semblent faire une vertu, pour empêcher que des dévouements exagérés n'allassent jusqu'à l'assassinat de ces personnages exécrés.

Il y avait dans notre armée, déjà si mal organisée, des tiraillements amenés par des jalousies.

Les républicains se plaignaient de la gloire dont se couvraient M. de Charette et ses zouaves; ce corps de volontaires de l'Ouest, dans lequel la jeunesse noble de France s'était engagée avec enthousiasme, leur semblait un danger pour l'avenir, et ils reprochaient hautement cette imprudence à Gambetta, qui leur répondait pour les rassurer, que lorsque la guerre serait finie, il n'en resterait plus un seul de vivant, au train dont ils se faisaient tuer.

Cependant un ordre du jour du général de Marivault

aux soldats du camp de Conlie, que les journaux publièrent quelques jours seulement après qu'il eût été lu aux troupes, raviva les craintes, le général n'y ayant pas prononcé le mot de République.

Au quartier général de Conlie, 25 décembre 1870.

ORDRE.

Officiers et soldats,

Il s'est produit dans divers services, et notamment dans celui de la solde, des irrégularités que vous supportez bravement, mais dont je tiens à vous donner l'explication.

Un général habile a concentré sur le Mans une nombreuse armée. Il a fallu tout à coup pourvoir aux besoins de ceux qui viennent de combattre et qui souffrent plus que nous.

Il est donc naturel que les caisses d'une ville ordinaire se soient trouvées épuisées de monnaie, et cela ne saurait nous inquiéter.

J'aurais voulu passer en revue et voir de près chacun de vous à l'occasion de ce jour de Noël, qui remue en nous tous des sentiments si chers, — le froid m'y fait renoncer; vos besoins et votre bien-être font l'occupation de tous mes instants et la préoccupation de ma vie. — Je vous demanderai avec confiance tous les sacrifices utiles; je ne vous imposerai jamais, par ma volonté, une heure de peine que je puisse éviter. — Je vous connais d'ailleurs avant de vous avoir vus; élevé parmi vous, je sais ce que sont les frères de ceux qui combattent comme Trochu, comme Charette, comme Rodelec du Portzic, qui était, il y a si peu de jours, vivant et aimé parmi nous.

Je remets donc à un jour meilleur la revue que je voulais faire, et j'adresse à toute l'armée mes remerciements pour l'union patriotique dont elle fait preuve, pour son courage, pour sa patience, pour toutes les vertus viriles et chrétiennes dont elle fournit des exemples.

Aujourd'hui, je porte avec vous ma pensée vers ceux qui vous sont chers. — Après-demain je vous ferai distribuer des armes nouvelles annoncées de Rennes; vous les porterez pour l'honneur de la Bretagne et le salut de la France !

H. DE MARIVAULT-EMÉRIAU.

On cria à la trahison, et l'on demanda que des républicains éprouvés fussent envoyés dans les camps de ces officiers pour les surveiller.

Il va sans dire que ceux qui attaquaient le plus ces braves défenseurs de la patrie, sollicitaient en même temps du gouvernement les places de surveillants, afin de n'avoir pas de dangers à courir et de toucher de gros appointements.

Le Trésor n'était pourtant point riche, l'argent dans les mains de ces habiles administrateurs coulait comme un torrent, enrichissant ceux qui le maniaient.

A NOS CONCITOYENS.

Les contributions directes vont être mises en recouvrement pour l'année 1871; elles se paient seulement de mois en mois, par douzième échu. Le gouvernement engage les contribuables à venir en aide au Trésor public. Il faut pourvoir aux besoins de nos soldats sous les armes, de nos blessés après les batailles, de nos malades dans les ambulances.

L'armée nous réclame des millions chaque jour. Vieux et jeunes soldats rivalisent de courage : il faut que leur dévouement à la patrie trouve sa compensation dans notre ardeur à les protéger. Riches qui pouvez faire l'avance de votre impôt annuel, versez immédiatement le montant de votre contribution de l'année; que chaque citoyen, selon ce qu'il pourra faire, acquitte en un seul paiement la moitié, le tiers de son impôt de 1871.

En ce moment, aider le Trésor, c'est faire acte de bon citoyen. Le gouvernement, qui voit et qui admire vos efforts de chaque jour, sait qu'il peut compter sur le concours qu'il demande à votre patriotisme.

Bordeaux, 2 janvier 1871.

Ad. Crémieux, Léon Gambetta, Glais-Bizoin, L. Fourrichon.

L'appel était une menace : *Riches qui pouvez faire l'avance....*

Il eût été préférable de ne pas gaspiller, comme on le faisait, la fortune publique que d'exciter à la haine dans un moment où l'union devait être la force ; mais c'étaient des jalons pour le socialisme de l'avenir.

A Bordeaux, on avait quelques nouvelles du théâtre de la guerre par les indiscrétions de l'entourage de Gambetta ; les départements devaient se contenter des dépêches du ministère, qui ressemblaient beaucoup dans des temps aussi sérieux à des plaisanteries de mauvais goût :

Bordeaux, 3 janvier 1871.

Le Ministre de l'intérieur aux Préfets.

Quelques engagements ont eu lieu dans la région du Loir.

Le 31 décembre, une reconnaissance a poursuivi, de la Bazoche-Gouet à Courtalain, un détachement prussien qui a laissé 65 morts sur le terrain.

Le 1er janvier, pendant que les avant-postes ennemis étaient repoussés à Longpré et St-Amand, les cavaliers algériens avaient un brillant engagement en avant de Lavardin.

Le 2, un parti ennemi a été surpris à Lancé, nous a laissé quinze prisonniers, un convoi de fourrages et de bestiaux, a eu dix hommes hors de combat, et s'est enfui vers Vendôme.

A Huisseau, nos tirailleurs, sans éprouver de pertes, ont fait du mal à l'ennemi.

Des francs-tireurs lyonnais ont été attaqués hier à Chanceaux, route de Dijon à Baigneux. Ils ont mis l'ennemi en déroute et l'ont poursuivi 10 kilomètres, lui tuant 80 ou 100 hommes et 7 chevaux. De notre côté, 3 morts, 6 blessés, 3 prisonniers.

On signale de Lille, le bruit de la capitulation de Mézières, après bombardement.

C. Laurier.

Il est à croire que Mᵉ Laurier voulait que personne n'oubliât qu'il était l'un des puissants du jour, car il ne perdait jamais une occasion de montrer publiquement sa signature.

Et M. Billot, qui trouvait sans doute aussi que l'on ne s'occupait pas assez de lui, télégraphiait à la délégation :

Auxonne, 1ᵉʳ janvier 1871, 5 h. 30, soir.

Général Billot à guerre.

Le 18ᵉ corps d'armée envoie au gouvernement de la défense nationale ses souhaits de nouvel an.

Nous avons la confiance que l'invasion étrangère succombera sous les efforts opiniâtres de la nation.

BILLOT.

Le 3 janvier, le général Faidherbe livrait bataille à Bapaume et repoussait les Prussiens après un engagement de dix heures; malheureusement, ces combats n'avaient aucune conséquence utile ; l'armée du Nord était trop peu nombreuse pour présenter un danger réel à l'ennemi, et bien que composée de bons éléments, elle ne pouvait arriver à un résultat sérieux; aussi voyait-on avec regret que son général la lançât inutilement dans une série d'aventures qui coûtaient beaucoup d'hommes parmi les troupes d'élite, et l'affaiblissaient de jour en jour, quand au contraire elle eût dû être fortifiée et tenue prête à faire jonction avec l'armée qui marchait vers l'Est.

Le 4 janvier avait lieu, dans une des salles de la bibliothèque de la ville, la séance d'ouverture de l'Ecole polytechnique, sous la présidence de M. Crémieux.

M. Serret, le président de la Commission scientifique

instituée le 2 janvier par décret de la délégation, lut un discours d'entrée; puis M. Crémieux prononça quelques paroles, et enfin M. Gambetta, dans une brillante improvisation, chaleureusement applaudie par tous les élèves, démontra la nécessité de la science.

La sagesse de cette allocution vraiment remarquable contrastait avec ses actes, et faisait comprendre combien il eût été plus sage de finir honorablement une série de déroutes insensées, pour se reconstituer au plus vite afin de prendre le plus tôt possible une revanche éclatante; et l'on se prenait à penser que si le jeune dictateur avait été entouré de personnages sages et honnêtes, à la place de la bande de camarades légers qui l'enveloppait au point de le faire disparaître, au lieu de coups de tête, il eût peut-être fait des choses grandes et durables.

Gambetta habitait le premier étage de la préfecture, il était très difficile de pénétrer jusqu'à lui; ses fidèles craignant sans doute que des indiscrets ne vinssent lui donner des conseils contraires à leurs intérêts, faisaient passer un long interrogatoire aux solliciteurs avant de les laisser approcher du demi-dieu.

Si l'on venait porter plainte, ou dire que les affaires ne marchaient pas, que nous courions vers l'abîme, qu'une inqualifiable imprudence avait ouvert sous nos pas, on était évincé brusquement; mais au contraire on accueillait avec des transports de joie, les intrigants venant parler de victoires imaginaires, et de chance certaine de triomphe; et souvent les gardes du corps étaient trompés par des malins qui annonçaient des programmes brillants et ne faisaient que des réclamations amères.

Gambetta tenait table ouverte, on vivait sans recherche; mais on buvait bien.

A dix heures du soir, il y avait réception pour les privilégiés.

Singulière Cour, disaient les étrangers, où l'on reçoit le chapeau sur la tète, où l'on vous envoie des bouffées de tabac en guise de réponse, et où l'on vous crache sur les pieds sans vous crier gare.

Elle était cependant encore trop aristocratique pour quelques particuliers qui trouvaient inconvenant que l'huissier de service leur répondît : *Monsieur* Gambetta n'y est pas.

Comme si Gambetta n'était pas un *citoyen !*

Le plus critiqué des ministres, était l'amiral Fourrichon, que Lullier, l'ancien lieutenant de marine, prenait à partie à chaque conférence publique.

Tous les soirs des délégations allaient demander son remplacement, et il va sans dire que l'orateur briguait sa place.

La réponse aux délégués était invariablement celle-ci :

M. Glais-Bizoin a examiné attentivement les plaintes portées contre le ministre de la marine et les a trouvées sans fondement ; alors les protestations étaient renvoyées à la séance suivante.

Gambetta était du reste très satisfait de son collègue, qui lui donnait sans se faire prier, toutes les armes de trop dans les arsenaux de la marine, et tous les marins dont il était besoin pour faire les troupes d'avant-garde.

Notre flotte n'en jouait pas moins un triste rôle, et le commissaire général de la marine envoyait la note suivante :

Hier, 4 janvier, dans l'après-midi, le guetteur du poste électro-sémaphorique de la pointe de Coubre a signalé à M. le préfet

maritime de Rochefort qu'une corvette à hélice, portant le pavillon de la Confédération du Nord, s'était montrée à environ trois milles de la côte, et avait viré de bord et fait route vers l'ouest avec un trois-mâts barque français.

Si ce renseignement est exact, le bâtiment signalé pourrait être la corvette à hélice l'*Augusta*, sur laquelle l'attention du département de la marine était déjà fixée, et que cinq cuirassés français, frégates ou corvettes, ont ordre de pourchasser en divers parages.

La *Valeureuse* et la *Thétis* vont croiser aux attérages de la Gironde, d'où le *Dessaix* est sorti ce matin pour se tenir en observation au large, prévenir les navires de commerce et faire aux sémaphores de la côte tous les signaux nécessaires.

Comme pour nous consoler de ce qu'un navire prussien vînt nous narguer dans nos eaux, on publiait le rapport du général Faidherbe sur la bataille de Bapaume, et cette grande victoire, autour de laquelle on avait fait tant de bruit, prenait rang à côté de celle de Nuits.

Arras, 4 janvier, 7 h. 30 m. du soir.

Préfet à intérieur, Bordeaux.

Le général Faidherbe me transmet le récit suivant de la bataille de Bapaume, qu'il me prie de vous faire télégraphier :

« Le 1er janvier, l'armée du Nord, sortie des lignes de la Scarpe, où l'armée prussienne n'osait l'attaquer, se cantonna devant Arras.

» Le 2, elle se mit en marche vers les cantonnements de l'ennemi autour de Bapaume. Le 2e brigade de la 1re division du 22e corps, enleva les villages d'Achiet-le-Grand et de Beaucourt. La 1re division du 23e corps, malgré des prodiges de valeur, échoua dans l'attaque du village de Behagnies, mais les Prussiens se voyant tournés par l'occupation d'Achiet-le-Grand, évacuèrent Behagnies pendant la nuit.

» Le 3, à la pointe du jour, la bataille s'engagea sur toute la ligne; la 1re division du 23e corps enleva les villages de Sapignies et de

Faureril, appuyée à sa gauche par la division des mobilisés; la 2e division du 22e corps entra de haute lutte dans le village de Jefvillers, qui était devenu le centre de la bataille, et enleva les positions prussiennes en arrière très vigoureusement défendues, ainsi que le village d'Avesnes-les-Bapaume.

» La 1re division du 22e corps s'emparait en même temps des villages de Grevillers et de Ligny-Thilloy.

» A six heures du soir, nous avions chassé les Prussiens de tout le champ de bataille couvert de leurs morts; de très nombreux blessés prussiens restaient entre nos mains dans les villages où l'on avait combattu, ainsi qu'un nombre de prisonniers.

» Quelques pelotons emportés par leur ardeur s'engagèrent sans ordre dans les faubourgs de la ville de Bapaume, où les Prussiens s'étaient retranchés dans quelques maisons. Comme il n'entrait pas dans nos vues de prendre cette ville, au risque de la détruire, ces pelotons furent rappelés à la nuit.

» Les pertes des Prussiens, pendant ces deux jours, sont très considérables; les nôtres sont sérieuses. »

Pour copie conforme : LAURIER.

Notre armée de l'Est, qui avançait avec mystère pour nous seulement, car les Prussiens la suivaient pas à pas, perdait en route, par le froid et la misère, une grande quantité d'hommes, et menaçait d'être décimée avant d'avoir combattu.

Des dépêches de Suisse annonçaient que l'on allait en venir aux mains, et disaient qu'une vive canonnade s'était fait entendre du côté de Croix.

Tout l'intérêt de la campagne allait se porter vers Vesoul, le général Chanzy télégraphiant qu'il n'y avait pas d'opération importante de son côté.

Les réactionnaires qui osaient relever la tête, malgré les menaces les plus effrayantes d'extermination et la suppression de leurs journaux, disaient que le pays pous-
sait son dernier soupir; les républicains chantaient vic-

toire sur tous les tons, et les frères de Londres préparaient une grande manifestation pour célébrer l'arrivée de M. Jules Favre à la conférence.

Pendant ce temps, M. Crémieux désorganisait l'Algérie pour la réorganiser. Nous ne citerons qu'une phrase de son rapport :

Tout l'échafaudage des pouvoirs exceptionnels longuement accumulés dans le pays par une politique *anti-nationale* doit donc disparaître, et être remplacé par des pouvoirs réguliers, identiques à ceux qui s'exercent en France, ou du moins toujours assimilables, et tendant, par nature, à se confondre avec eux.

Jamais rien par patriotisme, toujours tout par haine du passé.

La Banque de France recevait de rudes assauts, et M. Cuvier, pour n'avoir pas voulu subir les exigences des membres du gouvernement qui puisaient à pleines mains dans les caves, s'était vu donner de force un congé, et avait été remplacé par M. O Quin.

Les membres de la délégation du gouvernement de la défense nationale, en vertu des pouvoirs qui leur ont été conférés,

Vu la lettre en date du 26 décembre 1870, par laquelle M. Cuvier, l'un des sous-gouverneurs de la Banque de France, délégué, demande un congé de trois mois pour raison de santé ;

Vu l'arrêté en date du 27 décembre 1870, qui a chargé provisoirement M. Legrand de Villers, trésorier-payeur général de la Gironde, régent de la Banque, d'exercer les fonctions de sous-gouverneur par intérim, conjointement avec ses deux collègues du Nord et de la Seine-Inférieure ;

Considérant que les besoins du service exigent qu'il soit pourvu, sans délai, à la nomination d'un sous-gouverneur, l'interruption des communications avec Paris ne permettant pas que l'un des

deux autres fonctionnaires chargés du gouvernement de la Banque, puisse remplacer M. Cuvier ;

Considérant qu'il importe, dans les circonstances actuelles, que les attributions dévolues au Conseil général de la Banque puissent être exercées,

Décrètent :

Art. 1er. M. O Quin, trésorier-payeur général des Basses-Pyrénées, est nommé sous-gouverneur par intérim de la Banque de France ; il remplira, en vertu de l'article 11 de la loi du 22 avril 1806, susvisé, les fonctions de gouverneur.

Art. 2. Les attributions du Conseil général de la Banque seront exercées par les régents et censeurs de la Banque, qui pourront se rendre à Bordeaux, quel que soit leur nombre.

Fait à Bordeaux, le 4 janvier 1871.

Ad. Crémieux, Léon Gambetta, Glais-Bizoin,
L. Fourrichon.

Pauvre France, dans quelles mains elle était tombée !

M. Pinard, ancien ministre, s'étant imprudemment aventuré pour rendre visite à sa famille, sur le sol libre de la France, était arrêté par les ordres d'un lieutenant de Garibaldi, et conduit sous bonne garde à Lyon pour y être jugé par les soins du journaliste préfet ; qui, après l'avoir emprisonné et interrogé, le faisait reconduire à la frontière Suisse, l'arbitraire étant la manie de prédilection des hommes qui se disent apôtres de la liberté.

Les transports de marchandises étaient devenus impossibles sur les chemins de fer, et la circulation des voyageurs trop souvent compromise par la négligence des employés exonérés cependant du service militaire. Les lignes d'Orléans et de Lyon venaient ajouter aux vic-

times de nos désastres, celles de leurs terribles accidents dus à l'imprévoyance et au manque de contrôle.

Le dossier anti-populaire de l'amiral Fourrichon grossissait tous les jours, et l'extrait suivant du rapport de mer du capitaine Chollet, commandant le brick *Unico,* arrivé de Saint-Malo à Bordeaux, jetait la consternation dans la ville et excitait la plus vive indignation dans toute la France :

Le 4 janvier, à une heure de l'après-midi, j'ai aperçu devant moi un grand navire à vapeur, que j'ai pris pour un navire de guerre. Auprès de lui, et à très petite distance, se trouvait un trois-mâts-barque en panne, tous les deux sans pavillon.

A deux heures, en vue de la Coubre, à la distance de 4 milles environ, le phare relevé au sud-est du compas, j'ai passé sur leur arrière, à la distance d'une encâblure environ. Il y avait alors près du trois-mâts une baleinière du vapeur, qui, quelques minutes après, est retournée à son bord.

A trois heures et demie, je mettais en panne dans l'ouest-nord-ouest de la Coubre, en attendant un pilote.

Tout le reste de la journée, ces deux navires se sont mainteous dans la même position.

Vers huit heures, j'ai aperçu le même vapeur ayant un navire à la remorque et gouvernant alors pour entrer en rivière, avec très petite vitesse. Ces navires n'avaient aucun feu de position.

Quelque temps après, je les perdais de vue, et vers neuf heures du soir, j'ai entendu, ainsi que plusieurs hommes de l'équipage, neuf coups de canon tirés presque sans interruption.

Le navire à vapeur était un trois-mâts carré, noir au-dessus de la flottaison, rouge en dessous; l'arrière rond, ayant ses mâts de perroquet sans flèche; les embarcations peintes en blanc dans les hauts, vert en dessous.

Le trois-mâts-barque était frais peint en noir, un liseron jaune; sur l'arrière, beaucoup de sculptures : le nom écrit en lettres dorées que malheureusement je n'ai pu lire.

Le navire était chargé et pouvait porter 400 tonneaux.

Le fait était malheureusement vrai, c'était une frégate prussienne qui s'était montrée en Gironde et s'était ensuite réfugiée en rade de Vigo, pendant que notre flotte était tranquillement en rade de Dunkerque, de Cherbourg et de Brest.

Ce qui probablement consolait le ministre de la marine de l'affront qu'il laissait infliger à nos braves marins, c'est que l'Angleterre remerciait, en saluant bassement, M. de Bismark, qui daignait lui donner par son ambassadeur, sur les navires anglais coulés en Seine, les explications suivantes :

Versailles, 8 janvier.

Le rapport du commandant allemand sur l'affaire des goëlettes anglaises coulées dans la Seine ne nous est pas encore parvenu, mais les faits principaux sont connus. Dites à lord Granville que nous regrettons sincèrement que nos troupes, pour détourner un danger imminent, aient été obligées de saisir des navires britanniques. Nous admettons les réclamations d'indemnité, et nous payerons la valeur des navires sans attendre la décision qui doit fixer ultérieurement le chiffre de l'indemnité. Si des excès injustifiables ont été commis, nous les regrettons encore davantage, et nous punirons les coupables.

BISMARK.

Les journaux anglais nous apprenaient que les Prussiens avaient levé le siége de Langres, la brigade Goltz étant nécessaire pour renforcer l'armée de Werder, menacée par Bourbaki.

L'inquiétude était grande, et malgré les fanfaronnades des journaux à la dévotion du gouvernement :

Nous apprendrons sans doute bientôt comment Bourbaki, Billot et Garibaldi ont traité Werder et la brigade de Goltz.

(*Extrait de la Gironde*, 10 janvier.)

on ne se faisait pas d'illusions.

Les troupes de l'armée de l'Ouest étaient très démoralisées, il était cependant indispensable qu'elles attaquassent de nouveau pour empêcher les Prussiens de concentrer leurs forces, et l'habitude que l'on avait d'apprendre toujours des retraites de ce côté, faisait dire en parlant de ces soldats, vaillants mais malheureux : Encore un sacrifice des *martyrs de Chanzy*.

Quant à l'armée de Bourbaki, elle n'avait pas encore mérité la confiance, n'ayant pas eu l'occasion de faire ses preuves; mais l'opinion générale était qu'elle contenait de mauvais éléments, et rarement l'opinion publique se trompait dans ses appréciations.

On se disait que si la victoire nous échappait cette fois il n'y aurait plus d'armée, et que la France serait à la merci de l'ennemi, car il suffisait d'avoir visité les camps du midi pour savoir que personne ne voulait plus marcher.

Il était encore possible en ce moment de faire des propositions de paix sans être obligé de montrer son impuissance complète, ou bien alors, si, par un fatal entêtement, on voulait tout perdre plutôt que de se rendre, il fallait prendre des mesures énergiques, décréter la levée en masse, et punir de mort les réfractaires.

Mais le décret eût frappé d'abord l'entourage de Gambetta, qui se conservait pour l'avenir du pays, et l'eût lui-même rendu impopulaire; puis, il savait la chose impraticable; son but était de prolonger son pouvoir au delà de la capitulation de Paris, pour avoir les honneurs de la défense et le droit de traiter au nom de la France.

Il craignait plus ses confrères Trochu et Jules Favre que les Prussiens, dont il n'affrontait pas la mitraille.

Gambetta-Société aimait mieux être le premier en province que le second dans Paris; c'était bien le même

homme qui s'était écrié à son arrivée à Tours, quand ses amis lui conseillaient d'affermir pour toujours la République par un plébiscite :

« Un plébiscite, y pensez-vous? C'est accorder au peuple le droit de contrôler nos actes, de nous donner des conseils, de nous imposer des lois; la République c'est nous, et nous ne relevons que de nous-mêmes. »

Du reste, tous les actes de la délégation tendaient à un but personnel, et l'armement de gardes nationales inutiles à la défense du pays, quand les mobilisés du camp de Conlie n'avaient qu'un fusil par cinq hommes pour apprendre l'exercice, prouve bien que la politique de l'avenir préoccupait seule ces ambitieux.

Personne n'ignorait que s'il faut en temps de paix un militaire pour commander aux troupes, à plus forte raison en temps de guerre, un avocat, quelle que soit sa suffisance, est-il incapable de diriger une armée.

Le patriotisme dans les grandes crises enfante des soldats et produit souvent des héros.

La société Gambetta n'a enfanté que des bureaucrates médiocres et produit que des fournisseurs éhontés.

Le commerce, dans les régions non envahies, était florissant; la fabrication seule souffrait du manque de bras, et c'était elle surtout, que frappait encore le décret du 8 janvier concernant les échéances. Cela importait peu au gouvernement, qui ne songeait qu'à se faire des partisans dans la classe des petits commerçants :

Les membres du gouvernement de la défense nationale,

Considérant que les lois et décrets des 13 août, 10 septembre, 11 et 16 octobre, 5 et 14 novembre et 9 décembre 1870, ayant successivement prorogé l'échéance des effets de commerce, il

importe de faire cesser toute incertitude sur l'interprétation des dispositions susvisées et de préciser celles de ces dispositions qui sont applicables aux diverses catégories d'effets, suivant l'époque de leur création;

Décrètent :

Art. 1er. L'échéance des effets de commerce souscrits antérieurement au 15 août 1870 demeure prorogée de cinq mois.

Celle des effets souscrits depuis le 15 août jusqu'au 14 octobre 1870, inclusivement, demeure prorogée de trois mois. Néanmoins, si parmi les derniers effets il en est dont les échéances prorogées de trois mois sont antérieures au 15 janvier courant, ces échéances sont prorogées jusqu'au dit jour 15 janvier.

Les effets souscrits depuis le 14 octobre restent soumis aux dispositions du Code de commerce.

Art. 2. Les prorogations spécifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'article précédent sont calculées de date à date.

Art. 3. Jusqu'au 15 avril prochain, le délai du protêt fixé à vingt-quatre heures par l'article 102 du Code de commerce est porté à dix jours à partir du jour de l'échéance, ainsi qu'elle est déterminée par l'article 1er du présent décret.

Art. 4. Jusqu'à la fin de la guerre, il ne pourra, à la suite du protêt, être exercé aucune poursuite contre les souscripteurs, accepteurs et endosseurs des effets de commerce créés antérieurement au 15 août 1870.

Art. 5. Toutes poursuites sont également suspendues jusqu'à la fin de la guerre contre tous souscripteurs, accepteurs et endosseurs d'effets de commerce qui sont ou seront sous les drapeaux, quelle que soit d'ailleurs l'époque à laquelle ces effets auront été créés.

Art. 6. Les dispositions de l'article 6 du décret du 5 novembre 1870, relatives aux départements envahis, même en partie, sont maintenues.

Art. 7. Toutes les autres dispositions contraires au présent décret sont et demeurent abrogées.

Fait à Bordeaux, le 8 janvier 1871.

AD. CRÉMIEUX, LÉON GAMBETTA, GLAIS-BIZOIN,
L. FOURRICHON.

Nous approchions de l'époque où les événements allaient se succéder avec une rapidité effrayante. Les nouvelles qui avaient circulé, d'engagements du côté de l'Est, s'étaient confirmées et Bourbaki annonçait une victoire à Villersexel, il s'était même particulièrement distingué pendant le combat :

10 janvier, soir.

Général Bourbaki à guerre.

La nuit dernière a été passée à expulser l'ennemi de celles des maisons de Villersexel, dont il nous disputait encore la possession. Ce matin, les derniers ennemis évacuaient cette ville ou se constituaient prisonniers. Tout ceux qui m'ont été amenés jusqu'à présent sont de nationalité prussienne.

Je ne suis pas encore en mesure de vous donner des détails circonstanciés sur l'enlèvement des positions que j'avais prescrit d'occuper. Je m'acquitterai de ce soin le plus promptement possible.

Mais le revers de la médaille était dans l'Ouest où Chanzy opérait encore une retraite :

Le Mans, 10 janvier.

Général Chanzy à guerre.

Les armées du prince Frédéric-Charles et du grand-duc de Mecklembourg ont redoublé d'efforts aujourd'hui dans leurs attaques sur l'Huisne et au sud-est du Mans. Pressées de tous côtés, nos colonnes ont dû battre en retraite sur les positions définitives qui leur avaient été assignées à l'avance. L'action a été des plus vives à Montfort, à Champagne, à Parigné-l'Evêque, à Jupilles, à Changé. Sur ce dernier point, la brigade Ribel, après une vive résistance de plus de six heures, a dû abandonner le village à l'ennemi, qui l'occupe depuis la nuit.

Nous avons fait aujourd'hui des pertes sensibles; mais l'ennemi a plus souffert que nous, de l'aveu des prisonniers faits sur plu-

sieurs points ; il a eu beaucoup de morts et de blessés depuis quelques jours par notre mousqueterie.

Dans une brigade, celle à laquelle appartient le 35e fusiliers, le général Bothmuler blessé, le major tué, l'adjudant de brigade tué, l'adjudant du régiment et plusieurs officiers tués.

On apprenait au même moment qu'un volontaire qui se battait bravement à l'armée de la Loire depuis quelque temps, recherchant les postes dangereux et mettant sous le feu de l'ennemi son fusil en bandoulière pour relever un voisin blessé ; puis, disparaissant après la bataille, reconnu pour être le prince de Joinville, ce qu'il ne niait pas, avait malgré les instances du général Chanzy qui n'avait jamais ignoré sa présence, été arrêté par ordre de Gambetta et expulsé de France.

Le prince avait protesté disant que tout Français avait le droit de concourir à la défense de son pays ; mais on l'avait reconduit de force à Saint-Malo où il avait été contraint de s'embarquer pour l'Angleterre.

Gambetta qui oubliait souvent que République est synonyme de liberté, se vantait d'avoir été modéré en cette circonstance, vu qu'il eût pu le faire mettre en prison ou le conserver comme otage pour avoir violé la loi qui le proscrivait de son pays natal.

Voici, du reste, la lettre publiée à ce sujet par le prince de Joinville lui-même :

A Monsieur l'Éditeur du TIMES.

Monsieur,

La publicité du *Times* est trop grande pour qu'il me soit possible de laisser accréditer sans rectification le récit que vous donnez aujourd'hui de mon arrestation au Mans et les circonstances qui l'ont amenée. Voici les faits :

J'étais en France depuis le mois d'octobre. J'étais allé pour offrir de nouveau mes services au gouvernement républicain, et lui indiquer ce que avec son aveu, je croyais pouvoir faire utilement pour la défense de mon pays. Il me fut répondu que je ne pouvais que créer des embarras.

Je n'ai plus songé dès lors, qu'à faire anonymement mon devoir de Français et de soldat.

Il est vrai que je suis allé demander au général d'Aurelles de me donner, sous un nom d'emprunt, une place dans les rangs de l'armée de la Loire. Il est vrai aussi qu'il n'a pas cru pouvoir me l'accorder, et que ce n'est qu'en spectateur que j'ai assisté au désastre d'Orléans.

Mais lorsque plus tard j'ai fait la même demande au général Chanzy, elle a été accueillie. Seulement, en m'acceptant au nombre de ses soldats, le loyal général a cru devoir informer M. Gambetta de ma présence à l'armée, et lui demander de confirmer sa décision.

C'est en réponse à cette demande que j'ai été arrêté le 13 janvier par un commissaire de police, conduit à la préfecture du Mans, où on m'a retenu cinq jours, et enfin embarqué à Saint-Malo pour l'Angleterre.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que, quels que soient les sentiments que j'ai éprouvés en étant arraché d'une armée française, la veille d'une bataille, je n'ai tenu aucun des propos que l'on me prête sur M. Gambetta, que je n'ai jamais vu.

Agréez, monsieur l'éditeur, l'assurance de ma haute considération.

FR. D'ORLÉANS, prince de JOINVILLE.

Twickenham, le 24 janvier.

Un ballon, tombé près de Clamecy (Nièvre), donnait des nouvelles de Paris : les Prussiens bombardaient Issy, Vanves et un peu Montrouge ; les obus tombaient sur le Panthéon, l'Odéon, Saint-Sulpice et jusque dans la rue de Babylone ; mais l'arrivée d'un pigeon apportant 30,000 dépêches faisait oublier tous les maux, et plus

que jamais la population, encouragée par l'annonce de nos succès et d'une prompte délivrance, jurait de ne point se rendre.

M. le comte de Chambord avait, à la première nouvelle de l'acte barbare que commettaient les Prussiens de tirer sur une population inoffensive composée de vieillards, de femmes et d'enfants, protesté d'une façon énergique par cette lettre :

Il m'est impossible de me contraindre plus longtemps au silence.

J'espérais que la mort de tant de héros tombés sur le champ de bataille, que la résistance énergique d'une capitale résignée à tout pour maintenir l'ennemi en dehors de ses murs, épargneraient à mon pays de nouvelles épreuves; mais le bombardement de Paris arrache à ma douleur un cri que je ne saurais contenir.

Fils des rois chrétiens qui ont fait la France, je gémis à la vue de ses désastres; condamné à ne pouvoir les racheter au prix de ma vie, je prends à témoin les peuples et les rois, et je proteste, comme je le puis, à la face de l'Europe, contre la guerre la plus sanglante et la plus lamentable qui fut jamais.

Qui parlera au monde, si ce n'est moi, pour la ville de Clovis, de Clotilde et de Geneviève; pour la ville de Charlemagne, de saint Louis, de Philippe-Auguste et d'Henri IV; pour la ville des sciences, des arts et de la civilisation?

Non! je ne verrai pas périr la grande cité que chacun de mes aïeux a pu appeler : *ma bonne ville de Paris*.

Et puisque je ne puis rien de plus, ma voix s'élèvera de l'exil, pour protester contre les ruines de ma patrie; elle criera à la terre et au ciel, assurée de rencontrer la sympathie des hommes, et attendant tout de la justice de Dieu.

HENRI.

7 janvier 1871.

Généralement chaque ballon arrivait porteur de bonnes missives, et les courageux aéronautes, d'après les dé-

pèches de nos pigeons, s'attendaient à nous trouver en pleine voie de succès.

Leur désillusion était prompte et leur désespoir grand quand ils reconnaissaient que tout était fanfaronnade dans les rapports que la délégation expédiait à Paris.

L'armée de la Loire allait recevoir au Mans un coup fatal, mais depuis longtemps prévu :

Le Mans, 11 janvier, 11 h. 50 soir.

Général Chanzy à Guerre.

Nous avons eu aujourd'hui la bataille du Mans. L'ennemi nous a attaqués sur toute la ligne. Le général Jauréguiberry s'est solidement maintenu sur la rive droite de l'Huisne. Le général Colon s'est battu pendant six heures avec acharnement sur le plateau d'Avrous. Le général Gougeard, qui a eu son cheval transpercé de six balles, a montré la plus grande vigueur, et les troupes de Bretagne ont puissamment contribué à conserver cette position importante. J'ai annoncé au général Gougeard qu'il était fait commandeur.

Au-dessous de Changé, et sur la route de Parigné-l'Evêque, nous nous sommes maintenus, malgré les efforts de l'ennemi. Nous couchons sur toutes nos positions, moins la Tuilerie, abandonnée devant un retour offensif tenté à la tombée de la nuit par l'ennemi.

Cette dépêche était suivie de près par la terrible nouvelle du plus triste désastre :

Le Mans, 12 janvier, 9 h. 40 matin.

Notre position était bonne hier au soir. La panique d'une partie des mobilisés de Bretagne, à la Tuilerie, a été le signal de la débandade.

Sur toute la rive gauche de l'Huisne, les troupes se sont dispersées.

Le vice-amiral Jauréguiberry déclare que la retraite est impérieusement commandée.

Sur les autres positions, les généraux déclarent qu'ils ne peuvent tenir. Le cœur me saigne; je suis contraint de céder.

Le Mans, 12 janvier, 12 h. 45 soir.

Vous connaissez les événements. Je veux organiser la retraite de façon à établir les divers corps de l'armée à Angers pour m'y reconstituer et reprendre les opérations.

GÉNÉRAL CHANZY.

Pour compléter nos malheurs la ville de Péronne, dont on vantait la résistance héroïque :

Lille, 9 janvier, 6 heures 50 soir.

Péronne, bombardée pendant trois jours et trois nuits avec la dernière rigueur, résiste énergiquement. Comme partout, l'hôpital a reçu les premiers projectiles, et a été détruit malgré la présence du pavillon d'ambulance. Une attaque de vive force a été tentée; l'ennemi a été repoussé avec de grandes pertes. Un général et deux colonels auraient été tués.

Une crue subite, causée sans doute par une rupture d'écluse, a noyé beaucoup d'assaillants.

Le feu de l'ennemi a cessé depuis plusieurs jours. Cette vigoureuse défense fait le plus grand honneur à la garnison et aux habitants de Péronne.

quand on ne la croyait plus assiégée, capitulait sous les yeux d'une armée de secours ;

Achiet, 12 janvier.

Général Faidherbe au Ministre de la guerre.

A mon arrivée à Bapaume, j'apprends avec stupéfaction que Péronne est aux mains des Prussiens. Cependant, j'avais été informé de la manière la plus certaine que le 3 janvier, par suite de la bataille de Bapaume, le siége avait été levé et l'artillerie

assiégeante retirée de devant la place. Depuis, des renseignements journaliers m'annonçaient que le bombardement n'avait pas recommencé.

J'ai décidé que le commandant de place de Péronne serait traduit devant un Conseil de guerre, pour rendre compte de la reddition de cette place, lorsque ses défenses étaient intactes et qu'une armée de secours était à cinq ou six lieues, manœuvrant pour la dégager.

Bourbaki nous envoyait des consolations :

Onans, 13 janvier, 3 h. soir.

Bourbaki à Guerre.

Les villages d'Arcey et de Sainte-Marie viennent d'être enlevés avec beaucoup d'entrain et sans que nous ayons éprouvé des pertes trop considérables, eu égard aux résultats obtenus. Je gagne du terrain. Je suis très content de mes commandants de corps d'armée et de mes troupes.

En manœuvrant, j'ai fait évacuer Dijon, Gray et Vesoul, dont il a été pris possession dès hier par nos éclaireurs; enfin, Lure.

Les journées de Villersexel et d'Arcey font grandement honneur à la première armée, qui n'a cessé d'opérer depuis six semaines par un temps des plus rudes, en marchant constamment malgré le froid, la neige et le verglas.

pendant que Chanzy recevait du gouvernement des compliments de condoléance :

Angers, 13 janvier, soir.

Général Chanzy à Guerre.

Je suis reconnaissant au gouvernement de la confiance qu'il me témoigne; je la justifierai. L'armée sera installée dès demain dans une ligne de défense; elle s'y reconstituera.

Il importait à Gambetta que ce général ne perdît pas courage, même devant l'impossibilité matérielle où il était de se maintenir dans ses positions avec des troupes aussi démoralisées ; la défense eût été anéantie du coup, et la province périssant avant Paris, toutes ses combinaisons politiques étaient détruites.

Pendant ce temps, M. Crémieux, ministre de la justice, occupait ses loisirs à Bordeaux à se faire recevoir à la loge maçonnique anglaise.

Le bruit courait qu'un personnage des plus importants multipliait des envois considérables d'argent de Bordeaux à N[illegible] qu'un autre non moins haut placé, se faisait, par p[illegible]ation pour les enquêtes de l'avenir, passer comme possédant 500,000 fr. de rente de son patrimoine.

Il se produisait de singuliers revirements dans l'opinion publique, si longtemps trompée ; de tous côtés arrivaient les plaintes des officiers sur la mauvaise qualité des armes de leurs soldats et sur la fabrication vicieuse des munitions.

Les fournitures de vêtements n'auraient point été plus déplorables si elles avaient été vendues par des Prussiens ; semelles en carton, vareuses collées au lieu d'être cousues, ceinturons se coupant sous le poids de la baïonnette et des cartouchières ; enfin misère complète, surtout si l'on joint à cela des conserves immangeables et des vivres frais toujours annoncés, mais qui n'arrivaient jamais.

Quelqu'un devait cependant bénéficier de toutes ces rapines, et l'on demandait l'exécution publique des voleurs qui livraient nos armées sans force et sans défense aux fureurs de l'ennemi. Malheureusement pour les vic-

times, il fallait regarder trop haut pour voir les coupables.

Nous avions encore une armée valide, du moins en ajoutant foi à la dépêche suivante :

Général Bourbaki à Guerre.

L'armée s'est battue toute la journée ; ce soir nous occupons Montbéliard et différentes positions. Demain, nous recommencerons au point du jour, et, bien que nous ayons devant nous beaucoup plus de forces qu'on ne s'y attendait en hommes et surtout en puissante artillerie, j'espère demain pouvoir gagner encore du chemin et avancer.

Celle de Chanzy était harcelée dans sa retraite, protégée par les volontaires du général de Charette, et ne pouvait se reformer.

Général Chanzy à Guerre.

Les attaques de l'ennemi sur tous les points de ma ligne ont été très pressantes. Le 21e corps a bien résisté, s'est maintenu sur ses positions jusqu'à la nuit, et a fait des prisonniers, dont un chef de bataillon. Il n'en a pas été de même au centre, qui a cédé.

Les convois et le matériel roulant sont retardés partout par la neige et surtout par un verglas affreux.

Les prisonniers et les gens venant du Mans affirment que les forces ennemies auxquelles nous avons affaire sont considérables.

Gambetta se décida enfin sur les instances du général Chanzy à quitter sa douce retraite et à aller rendre visite à cette malheureuse armée.

Il partit en train spécial, devant, après s'être arrêté à Angers, continuer son voyage jusqu'à Lille, pour y ren-

contrer le général Faidherbe, auquel il voulait communiquer le plan de campagne à suivre de concert avec Bourbaki qui avançait lentement, il est vrai, mais avec succès, d'après ses dépêches.

Aibre, 16 janvier, 10 h. soir.

Général Bourbaki à Guerre.

L'armée a combattu encore toute la journée. Nous nous sommes maintenus dans nos positions. Nous ne nous sommes avancés que d'un côté par l'occupation de Chènebier. Nous avons une brigade dans Montbéliard, mais le château tient encore. Un instant nous avons été maîtres de quelques maisons d'Héricourt ; il ne nous a pas été possible de les conserver. Les forces de l'ennemi sont considérables et son artillerie formidable. Le terrain, par sa configuration et les obstacles de toute nature qu'il présente, facilite beaucoup la résistance qu'il nous oppose.

Cependant la confiance du général Bourbaki était loin d'être réelle, il avait trop l'expérience de la guerre pour se faire des illusions sur la valeur de son armée; soldat, on lui disait de marcher, et il marchait comme une victime que l'on envoie au sacrifice, mais l'on pouvait voir sur son visage une profonde tristesse que ne justifiait que trop tôt la suite des événements.

17 janvier.

Général Bourbaki à Guerre.

J'ai fait exécuter une attaque générale de l'armée ennemie, depuis Montbéliard jusqu'au pont Vaudois, en cherchant à faire franchir la Lisaine à Bethoncourt, Bussereuil, Héricourt, et à m'emparer de Saint-Valbert ; j'ai essayé de faire opérer, par mon aile gauche, un mouvement tournant destiné à faciliter l'opération. Les troupes qui en étaient chargées ont été elles-mêmes

menacées et attaquées sur leurs flancs. Elles n'ont pu que se maintenir sur leurs positions.

Nous avons eu devant nous un ennemi nombreux, pourvu d'une formidable artillerie. Des renforts lui ont été envoyés de tous côtés. Il a pu, grâce à ces conditions favorables, comme à la valeur des positions qu'il occupait, aux obstacles existant à notre arrivée ou créés par lui depuis, résister à tous nos efforts, mais il a subi des pertes sérieuses.

N'étant pas parvenu à réussir le 15 janvier, j'ai fait recommencer la lutte le 16 et le 17, c'est-à-dire pendant trois jours. Malheureusement, le renouvellement de nos tentatives n'a pas produit d'autre résultat, malgré la vigueur avec laquelle elles ont été conduites. L'ennemi, toutefois, a jugé prudent de se tenir sur une défensive constante.

Le temps est aussi mauvais que possible. Nos convois nous suivent difficilement. En dehors des pertes causées par le feu de l'ennemi, le froid, la neige et le bivouac, dans des conditions exceptionnelles, ont causé de grandes souffrances.

Je reviendrai demain dans les positions que nous occupions avant la bataille, pour me ravitailler plus facilement en vivres et en munitions. Je vous adresserai, le plus promptement possible, un rapport sur les combats de Villersexel et d'Arcey, et sur les faits qui se sont accomplis dans les trois journées de lutte de la première armée contre les positions d'Héricourt. Je vous demanderai d'accorder des récompenses, que vous jugerez bien méritées, pour la valeur et l'énergie de ceux que je vous désignerai.

Le plan de cette diversion dans l'Est, avait été conçu par le capitaine d'artillerie Crivisier qui l'avait étudié pendant le long blocus de Metz où il était enfermé.

Aussitôt après la capitulation de cette malheureuse cité, il était allé à Tours, exposer ses projets à Gambetta qui l'avait nommé général de division à titre auxiliaire.

Il s'agissait de gagner Nancy en passant par Dôle, Gray, Bourbonne-les-Bains, Lamarche et Neufchâteau afin de s'emparer des voies du chemin de fer de l'Est

pour couper les communications avec l'Allemagne à l'armée prussienne.

Le secret et la rapidité des marches devaient assurer le succès de cette entreprise; malheureusement de basses intrigues provenant de la jalousie de quelques officiers subalternes entravèrent l'exécution immédiate de ce plan qui eût peut-être changé la face des événements; cependant l'utilité en ayant été reconnue plus tard, le ministre de la guerre en modifia l'itinéraire et forma à Bourges une armée dont le général Bourbaki eut le commandement.

Le général Crivisier avait voulu que les troupes partissent de Lyon afin de dérober le mouvement à l'ennemi; Gambetta entouré de mauvais conseillers fit défiler à pas lents tous ces corps bruyants et indisciplinés, le long des lignes prussiennes, leur donnant ainsi connaissance de son intention de couper la retraite.

Il était du reste trop tard, en campagne une bonne occasion perdue ne se retrouve jamais.

L'armée de l'Ouest essayait de réunir ses sanglants débris autour du camp de Conlie, et voyait triomphalement passer le cigare à la bouche le dictateur qui allait s'embarquer à bord de l'Hirondelle, ancien yacht de l'impératrice Eugénie, pour se rendre dans le Nord qui jusqu'alors avait été privé du bonheur de le contempler.

Débarqué à Boulogne-sur-mer, le 22, il partait en train spécial pour Lille où le recevait le citoyen, général, commissaire et fournisseur Testelin; puis après avoir étonné les populations par quelques phrases éloquentes, et conféré avec le général Faidherbe, il se rembarquait à Calais sur le navire qui l'avait amené.

D'une conversation qu'il eut en route avec un officier,

auquel il dit que Paris périssait faute d'un Pélissier, on doit penser qu'il ne croyait pas que Trochu pût se frayer un chemin à travers les Prussiens pour sortir; or, comme il était convaincu lui-même de son impossibilité d'y entrer, on conclut que la défense étant insensée dans de pareilles conditions, il perdait la France pour satisfaire son ambition personnelle.

Si les Prussiens eussent voulu poursuivre l'armée de Chanzy ils l'eussent culbutée dans la mer, comme ils allaient bientôt forcer celle de Bourbaki à se jeter en Suisse; et c'était si naturel que l'on ne comprenait pas que quelques personnes pussent conserver des illusions; on avait baptisé du nom d'armées, des agglomérations énormes d'hommes, n'ayant des soldats que le nom, et du titre de généraux, des ambitieux n'en ayant que les galons.

Puis, comme pour ajouter encore à la somme des souffrances, et narguer les populations, on requérait les églises pour faire des casernes inutiles, quand les mères éplorées avaient besoin de verser leurs pleurs dans la prière pour ne pas crier tout haut de douleur. C'était une bonne note que ces énergumènes se donnaient pour l'avenir social auquel ils aspiraient après nos désastres.

Le 22 janvier, le corps de l'*Avant-garde de la Délivrance* qui s'était formé dans les Vosges sous la direction de MM. Victor Martin, Victor de Pontlevoy, Petot, Goupil, Rollin, Tissot, Simonin et Loisaut, et avait pour commandant M. Bernard, ancien lieutenant de zouaves, faisait sauter le pont de Fontenoy-sur-Moselle, entre Toul et Frouard, après avoir tué les Prussiens qui le gardaient, et coupait ainsi la retraite à l'armée. Malheureusement cet acte d'un courage héroïque, utile si l'armée de l'Est eût

avancé, ne devait servir qu'à faire lâchement châtier les pays environnants par nos barbares ennemis.

Ce petit détachement, composé de huit cents héros, qui campait sur le sommet de la montagne boisée du Crochet, à six kilomètres de Lamarche, combattit valeureusement jusqu'au dernier jour de la campagne, et infligea des pertes tellement sérieuses aux Prussiens que ceux-ci se décidèrent plus tard à mettre à sa poursuite un corps de six mille hommes pour le détruire.

Mézières était glorieusement tombé après avoir détruit son matériel de guerre; Longwy, véritable nid d'aigle sur un rocher, aussi imprenable que Belfort, muni d'une formidable artillerie, garni de casemates indestructibles et amplement approvisionné capitulait honteusement après un court bombardement; puis, pour compléter nos angoisses, le *Times* toujours bien renseigné, publiait cette dépêche du 24, de Versailles à Berlin :

M. Jules Favre arrive avec une proposition pour la capitulation de Paris. M. Jules Favre demande que la garnison puisse sortir avec les honneurs de la guerre. M. Jules Favre a déjà parlé à M. de Bismark.

Le général Trochu est malade.

Le général Vinoy commande à Paris.

La demande des Français est considérée comme inadmissible. La fixation des conditions demande du temps.

Aussi la note du gouvernement de Bordeaux ne trouvait-elle que des incrédules :

Bordeaux, 27 janvier 1871.

La délégation du gouvernement est informée par ses agents à l'étranger que le *Times* publie, sur la foi de ses correspondants, que des négociations auraient été entamées entre Paris et Ver-

sailles, au sujet du bombardement de Paris et d'une prétendue reddition éventuelle de la capitale.

La délégation du gouvernement n'accorde aucun crédit à ces allégations des correspondants du *Times*, car il est impossible d'admettre que des négociations de cette importance aient été entamées, sans que la délégation en ait été avertie au préalable.

Les ballons arrivés jusqu'à présent n'ont fait prévoir rien de semblable.

Un ballon est signalé aujourd'hui près de Rochefort, sans qu'on sache encore s'il a atterri. Aussitôt que de nouvelles dépêches lui seront parvenues, le gouvernement s'empressera de les faire connaître.

On était arrivé à l'époque la plus reculée du siége de Paris; mais l'égoïsme était tel dans la société Gambetta, qu'elle allait essayer de flétrir aux yeux de la France cette ville courageuse qui ne succombait qu'à la plus cruelle famine, en appelant traîtres ses généraux et lâches ses soldats; parce qu'elle espérait, en abaissant cette noble victime, rehausser le mérite de sa défense prolongée. Elle en eut à peine le temps, car la nouvelle du désastre de sa dernière armée arriva au même moment.

L'infortuné général Bourbaki, battu devant Belfort, voyant ses soldats en déroute si complète qu'aucun espoir de les rallier ne restait, ne voulut pas survivre à cette défaite; en conséquence, il remit le commandement en chef au général Clinchant, et attenta à ses jours.

La blessure qu'il se fit fut heureusement sans gravité.

Ainsi, tout finissait en même temps, et la délégation de Bordeaux était obligée de porter à la connaissance du public la dépêche de Jules Favre :

Versailles, 28 janvier, 11 h. 15 soir.

M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, à Délégation de Bordeaux (recommandé).

Nous signons aujourd'hui un traité avec M. le comte de Bismark.

Un armistice de vingt et un jours est convenu.

Une assemblée est convoquée à Bordeaux pour le 15 février.

Faites connaître cette nouvelle à toute la France; faites exécuter l'armistice et convoquez les électeurs pour le 8 février.

Un membre du gouvernement va partir pour Bordeaux.

JULES FAVRE.

Mais, avant de mourir, elle lançait son venin sur la magistrature, et révoquait par un décret des juges inamovibles; brisant ainsi la tradition respectée même par les révolutions précédentes, pour se faire des partisans des condamnés politiques du passé et de ceux de l'avenir; nous ne citerons qu'un seul considérant de ce décret arbitraire qui passe pour un acte de folie :

Considérant que ces hommes ont accepté, eux magistrats, eux la justice, de faire partie de commissions politiques, c'est-à-dire de participer à l'abolition de toute justice; qu'en effet, ils ont prononcé des condamnations contre des concitoyens sans les entendre, sans les appeler; ils ont inventé contre eux des peines qui n'existent pas dans nos lois, telles que l'exil et l'internement; ils ont même condamné à être transportés à Cayenne une innombrable quantité d'hommes irréprochables.

Le soir, au Grand-Théâtre, la réunion publique fut orageuse; on demanda la guerre à outrance, la levée en masse, et des hommes énergiques à la place de ceux qui avaient faibli.

ier en profita pour dénoncer de nouveau l'amiral



Fourrichon, et l'assemblée le délégua pour aller, avec deux autres citoyens, dire à Gambetta que la volonté du peuple souverain était que l'on révoquât le ministre de la marine.

Une demi-heure après, Lullier revint de sa mission avec les deux autres délégués; un grand calme se fit et l'on écouta avidement la réponse qu'apportait l'orateur :

« Citoyens, j'ai exécuté vos ordres, et j'ai transmis fidèlement votre suprême volonté au citoyen Gambetta. » *(Bravo, vive Gambetta! Le silence se rétablit avec peine.)*

« Le citoyen Gambetta a répondu *(grand silence)*: « Que l'on mette ces hommes à la porte, et s'ils reviennent qu'on les fasse arrêter. »

« Voilà, citoyens, comment M. Gambetta vous traite... »

Mais on n'écoutait plus, le tumulte était effrayant, la salle entière était debout, criant, vociférant : à l'eau, à mort Gambetta. Il faut l'amener ici; qu'il fasse des excuses. A la préfecture! nous l'amènerons de force, etc...

Le président Grasset, après avoir sonné longtemps, parvint à se faire entendre et fit comprendre qu'il était d'avis qu'il y eût réparation; mais que le tout était de savoir comment s'y prendre; irait-on en masse ou renverrait-on une nouvelle députation? Après des cris longtemps répétés de : Tous! tous! il fut convenu que ce serait le *bureau* qui se rendrait à la préfecture et demanderait satisfaction au nom du peuple offensé.

Lullier, qui détestait Gambetta parce que celui-ci n'avait pas voulu le nommer général, triomphait; il y avait longtemps qu'il cherchait à exciter le peuple contre le dictateur et il était prêt à se mettre à la tête de l'émeute.

Pendant que les nouveaux délégués accomplissaient leur délicate mission, un orateur très aimé proposa de remplacer immédiatement la délégation par un Comité de salut public, et de prendre en main les rênes du pouvoir pour faire cette fois de la vraie défense à outrance; sa motion fut adoptée et la discussion renvoyée à la séance suivante, le public étant trop agité par l'incident de la soirée.

Le président rentra, et annonça que le citoyen Gambetta, bien que ce ne fût pas lui qui eût fait la réponse, regrettait ce qui s'était dit et en faisait des excuses à l'assemblée.

Alors on cria de nouveau : Vive Gambetta ! et l'on décida que l'on n'acceptait pas la création d'une Assemblée nationale qui ferait sans aucun doute la paix, et que le lendemain on nommerait un Comité de salut public, après avoir examiné ceux qui devraient en faire partie.

Le 31, l'agitation était très grande dans la ville, on parlait de l'insulte que la délégation de Bordeaux venait de recevoir de M. de Bismark, qui n'avait répondu qu'à titre officieux au télégramme de Gambetta, demandant plus amples détails à Jules Favre à Versailles; c'est-à-dire qu'il ne reconnaissait pas ses droits et répondait à un simple particulier du nom de Léon Gambetta :

Versailles, 30 janvier 1871, 12 h. 15 m.

A Monsieur Léon Gambetta, Bordeaux.

Votre télégramme à l'adresse de M. Jules Favre, qui vient de quitter Versailles, lui sera remis demain matin à Paris, sous titre de renseignement.

J'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit :

L'armistice conclu le 28, durera jusqu'au 19 février. La ligne

de démarcation séparant les deux armées part de Pont-l'Évêque, en Calvados, traverse le département de l'Orne, laisse à l'occupation allemande la Sarthe, l'Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, le Loiret et l'Yonne; entre en travers du territoire composé de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura. Le Nord, le Pas-de-Calais et le Havre restent intacts.

Les avant-postes partagés à 10 kilomètres de la ligne.

Armistice des forces navales. Les captures faites avant le 28, seront à rendre.

Les hostilités continuent devant Belfort, dans le Doubs, le Jura et la Côte-d'Or, jusqu'à entente.

Assemblée nationale à convoquer. Reddition de toutes les fortifications de Paris. Armée de Paris prisonnière de guerre, sauf effectif nécessaire pour maintenir la sûreté dans l'intérieur. La garde nationale reste armée.

Les troupes allemandes n'entreront pas en ville pendant l'armistice.

Paris ravitaillé.

Circulation libre pour les élections.

J'ajoute que les forts ont été occupés aujourd'hui même par les troupes, et je crois que les élections sont fixées au 8. La réunion de l'assemblée à Bordeaux au 12.

Epuisement absolu de vivres, à Paris. La population réduite aux provisions de l'armée allemande.

L'Assemblée décidera la question de guerre ou conditions de paix.

BISMARK.

Les Alsaciens et les Lorrains en grand nombre à Bordeaux étaient dans une inquiétude mortelle, c'était leur sort qui était en jeu. Ils se réunirent au théâtre du Delta pour se concerter sur les mesures à prendre dans les circonstances présentes; ils se constituèrent en comité, et décidèrent d'envoyer des délégués à Gambetta pour l'engager à continuer la guerre; la capitulation de Paris place forte, ne pouvant pas entraîner la reddition de la France entière.

Gambetta reçut fort bien la députation, lui fit un discours avec de grandes phrases et la congédia.

Les Lorrains et les Alsaciens croyaient avoir en Gambetta un soutien, c'étaient eux qui allaient lui servir de planche de salut.

A quatre heures il y eut une manifestation devant la préfecture, elle provenait de la réunion publique de la veille, et avait pour but de prévenir le ministre de la guerre que seul des membres de la délégation il serait maintenu sur la liste du comité de salut public qui allait être dressée le soir même au Grand-Théâtre.

Gambetta jugea prudent de ne pas se montrer au balcon, les manifesteurs ayant l'air un peu menaçant ; il fit répondre qu'il était souffrant et ménageait ses forces pour soutenir la République en danger, et chacun se donna rendez-vous pour la grande séance.

Dès sept heures la salle était comble, la scène était garnie d'estrades montant jusqu'aux frises, on estimait à quatre mille le nombre des auditeurs.

Un orateur commença par essayer de détourner l'assemblée de donner suite à la proposition faite la veille dans un moment de surexcitation. Il dut se taire sous les huées et l'on cria : Le comité de salut public ou la mort ! Un ouvrier qui monta à la tribune et perdant la tête s'écria : Il faut nommer une Assemblée nationale ! au lieu de dire un comité de salut public, faillit être écharpé.

Il n'y avait pas à revenir sur la décision populaire.

Lullier qui ne perdait pas de vue son idée proposa de nouveau la destitution de l'amiral Fourrichon, déclarant que si l'assemblée la votait, pour éviter la réception de la veille, il proposait d'aller l'arrêter ; il fut approuvé et l'on passa aux voix. A ce moment un jeune

homme en uniforme de la mobile, s'élance vers le greffier et lui dit d'une voix émue : Je viens de la part de Gambetta faire une communication importante. Interrogé si l'on peut considérer sa démarche comme officielle, il déclare devant tout le monde qu'il est secrétaire du ministre de l'intérieur et de la guerre et envoyé par lui.

La communication écrite est lue à haute voix :

« Le citoyen Gambetta va faire un décret qui exclue des élections à l'Assemblée nationale, les familles régnantes depuis 89 et les anciens candidats officiels ; l'amiral Fourrichon le signera le premier. »

Un immense éclat de rire accueillit cette lecture ; il fut décidé que le lendemain on verrait à s'occuper du ministre de la marine, la soirée étant consacrée aux nominations du Comité de salut public. Il va sans dire que chaque orateur qui se présentait était accepté, et si le président n'eût levé la séance, malgré les cris qui demandaient la permanence, toute la salle se fût nommée ; et pour donner une idée de la légèreté du public, un seul orateur sérieux emonta à la tribune, c'était le délégué de l'Internationale venant lire un manifeste des ouvriers, qui n'était autre que le programme de la révolution du 18 mars, et on ne voulut pas l'entendre.

Pendant ce temps, la société Gambetta, dont le règne allait finir à l'arrivée du membre du gouvernement de Paris annoncé, soignait ses paquets pour ne manquer de rien, et M. Thiers sortait de l'obscurité où il s'était caché depuis quelque temps, se préparant à saisir la succession gouvernementale provisoirement abandonnée.

Les conventions de l'armistice stipulé entre M. Jules Favre et M. de Bismark portaient que les hostilités con-

tinuaient devant Belfort, dans le Doubs, le Jura et la Côte-d'Or.

Le gouvernement de Paris ignorant l'existence du corps de l'*Avant-garde de la Délivrance* dans les Vosges, n'avait pu en faire mention dans son traité ; or, en ce moment il était menacé par des forces prussiennes considérables, et devait infailliblement être écrasé ; mais, grâce aux habiles négociations d'un de ses officiers, le capitaine Hernani, on obtint après de nombreux pourparlers avec les généraux Werder et Manteuffel, de traverser toute l'armée ennemie jusqu'à la ligne de démarcation de Saône-et-Loire.

Voici la copie de ces conventions honorables dont l'original est déposé au ministère de la guerre :

N° 1

Entre les soussignés :

1° M. le lieutenant Keller, délégué de M. le commandant militaire allemand à Epinal,

2° M. le commandant Bernard, délégué de M. Victor Martin, chef militaire des Vosges, il a été observé et arrêté ce qui suit :

En raison des propositions de suspension des hostilités qui ont été faites par M. le lieutenant Keller, au nom de son commandant, la ligne de démarcation fixant l'occupation des troupes françaises et allemandes a été tracée d'un commun accord de la manière suivante :

Les troupes françaises cantonnées à Lamarche et environs occuperont exclusivement les cantons de Lamarche et de Bulgnéville, ainsi qu'une partie du canton de Darney limitée par les villages de Saint-Baslemont, Dombasle-dessous-Darney, Belrupt et Hennezel, et le canton de Monthureux-sur-Saône, et de plus les villages de Dombrot-le-Sec et Contrexéville du canton de Vittel.

Elles conserveront la communication directe avec Langres par les routes de Damblin-Montigny et de Bourbonne-Neuilly, et se

réservent exclusivement le droit de réquisition dans toute la contrée ci-dessus occupée par elles.

La suspension d'armes finira le 19 février à midi.

Lamarche, le 4 février 1871.

Pour le commandant des forces allemandes,
V. KELLER.

Le commandant des forces françaises,
BERNARD.

N° 2

Les troupes du commandant Bernard, campées à l'est de Langres, Lamarche, Bulgnéville, etc., pourront se replier librement et sans être inquiétées en cinq journées de marche, commençant hier le 9 février, en passant par Jussey, Gray, pour se rendre à Dôle, dans le département du Jura.

Chaumont, le 10 février 1871.

Le colonel d'état-major,
Signé : DE KRENSKI.

N° 3

Son Excellence le genéral de Manteuffel, commandant en chef la cavalerie, ordonne que les troupes françaises sous le commandement du colonel Bernard, stationnant près de Pesmes, auront le passage libre avec escorte d'honneur à travers nos troupes.

Les troupes françaises sus-dénommées seront accompagnées demain, le 15 de ce mois, des environs de Pesme jusqu'à Tavaux, Champ-d'hiver et Molay, villages que nos troupes évacueront immédiatement; on aura soin que la nourriture et les logements soient prêts pour les troupes françaises. Le capitaine de Troben est commandé avec un escadron de cavalerie pour accompagner ladite colonne jusqu'à Annoire, ligne de démarcation.

Les instructions du capitaine de Troben, seront les suivantes : que les logements et la nourriture soient prêts; il en est rendu responsable; que la marche s'effectuera avec tous les honneurs de

la guerre, qui seront rendus par les troupes allemandes. Il ne souffrira aucune vexation de notre côté. Mais il est entendu que les troupes françaises ne s'écarteront pas de la ligne qui leur est tracée.

Le colonel Nachtigall recevra les ordres de se mettre entièrement à la disposition du commandant français et d'accompagner les troupes françaises à travers Pesmes.

Le capitaine de Troben, avec un escadron en grande tenue, se présentera dès aujourd'hui devant le commandant français pour se mettre à sa disposition.

Le capitaine Hernani Frédéric, parlementaire et fondé de pleins pouvoirs, s'engage de faire exécuter du côté français les conditions ci-dessus.

Fait en triple à Dôle, le 14 février 1871.

Pour le général Werder,
Le général d'état-major,
Signé : LEZINSKI.

Le capitaine français,
Signé : HERNANI FRÉDÉRIC.

Si nous avons parlé en cette place de ces conventions, bien qu'elles portent des dates postérieures aux événements où nous en sommes ; c'est que nous avions hâte de rendre hommage à cette héroïque poignée d'hommes dont l'audace et le courage excitaient même l'admiration de leurs ennemis. Moins heureuse que l'*Avant-garde de la Délivrance*, l'armée de l'Est, dont la débandade avait continué malgré les efforts du général Clinchant, était obligée de passer en Suisse ; les Prussiens, en l'excluant de l'armistice, avaient voulu ne pas se priver de cette dernière victoire.

Pendant ce temps, M. Crémieux, surnommé *le père des Juifs,* obtenait des ministres, ses collègues, un dé-

cret antidaté qui permettait à ses coreligionnaires d'Algérie déclarés citoyens français par décret du 24 octobre 1870, de prendre part au vote du 8 février :

Art. 1er Les israélites algériens, inscrits sur les dernières listes électorales de 1870, seront admis à concourir aux élections au même titre que les anciens citoyens français jusqu'au 31 mars 1871.

Art. 2. A cet effet, la liste spéciale des électeurs israélites pour 1870 est réunie à la liste des électeurs français.

Art. 3. Le commissaire extraordinaire de la République en Algérie est chargé d'assurer l'exécution du présent décret.

Fait à Bordeaux, le 26 janvier 1871.

AD. CRÉMIEUX, LÉON GAMBETTA, GLAIS-BIZOIN, L. FOURRICHON.

Mais aussi pour les remercier, M. le garde des sceaux, ministre de la justice, signait le décret d'exclusion annoncé au Grand-Théâtre, qui était la plus grande injustice que pût commettre un gouvernement se disant égalitaire et libéral.

Les membres du gouvernement de la défense nationale siégeant à Bordeaux;

Décrètent :

Article premier. Les assemblées électorales sont convoquées pour nommer les représentants du peuple à l'Assemblée nationale.

Art. 2. Elles se réuniront le mercredi 8 février prochain, pour procéder aux élections dans les formes de la loi.

Art. 3. Un décret rendu aujourd'hui règle les dispositions légales; il va être immédiatement publié.

Art. 4. Les préfets, sous-préfets, maires, sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié, affiché et exécuté aux

termes de l'art. 4 de l'ordonnance du 27 novembre 1816 et de l'ordonnance du 18 janvier 1817.

Fait à Bordeaux, le 31 janvier 1871.

AD. CRÉMIEUX, LÉON GAMBETTA, GLAIS-BIZOIN,
L. FOURRICHON.

Les membres du gouvernement de la défense nationale, délégués pour représenter le gouvernement et en exercer les pouvoirs,

Considérant qu'il est juste que tous les complices du régime qui a commencé par l'attentat du 2 décembre pour finir par la capitulation de Sedan, en léguant à la France la ruine et l'invasion, soient frappés momentanément de la même déchéance politique que la dynastie à jamais maudite dont ils ont été les coupables instruments;

Considérant que c'est là une sanction nécessaire de la responsabilité qu'ils ont encourue en aidant et assistant avec connaissance de cause l'ex-empereur dans l'accomplissement des divers actes de son gouvernement qui ont mis la patrie en danger,

Décrètent :

Article premier. Ne pourront être élus représentants du peuple à l'Assemblée nationale les individus qui, depuis le 2 décembre 1851 jusqu'au 4 septembre 1870, ont accepté les fonctions de ministre, sénateur, conseiller d'Etat et préfet.

Art. 2. Sont également exclus de l'éligibilité à l'Assemblée nationale les individus qui, aux élections législatives qui ont eu lieu depuis le 2 décembre 1851 jusqu'au 4 septembre 1870, ont accepté la candidature officielle, et dont les noms figurent dans la liste des candidatures recommandées par les préfets aux suffrages des électeurs, et ont été publiés au *Moniteur officiel* avec les mentions : candidat du gouvernement, candidat de l'administration, ou candidat officiel.

Art. 3. Sont nuls, de nullité absolue, les bulletins de vote portant les noms des individus compris dans les catégories ci-dessus

désignées. Ces bulletins ne seront pas comptés dans la supputation des voix.

Fait à Bordeaux, le 31 janvier 1871.

AD. CRÉMIEUX, LÉON GAMBETTA, GLAIS-BIZOIN,
L. FOURRICHON.

M. Gambetta, qui jouait encore la comédie de la défense à outrance, avait tenu secrète la déroute du général Clinchant, et lançait le 2 février une proclamation datée du 31 janvier dont nous extrayons ce passage :

Français,

Songeons à nos pères qui nous ont légué une France compacte et indivisible; ne trahissons pas notre histoire; n'aliénons pas notre domaine traditionnel aux mains des barbares.

Qui donc signerait?

Ce n'est pas vous, légitimistes, qui vous battez si vaillamment sous le drapeau de la République pour défendre le sol du vieux royaume de France; ni vous, fils des bourgeois de 1789, dont l'œuvre maîtresse a été de sceller les vieilles provinces dans un pacte d'indissoluble union.

Ce n'est pas vous, travailleurs des villes, dont l'intelligent et généreux patriotisme s'est toujours représenté la France dans sa force et dans son unité comme l'initiatrice des peuples aux libertés modernes; ni vous, enfin, ouvriers-propriétaires des campagnes, qui n'avez jamais marchandé votre sang pour la défense de la Révolution, à laquelle vous devez la propriété du sol et votre dignité de citoyen.

Non, il ne se trouvera pas un Français pour signer ce pacte infâme. L'étranger sera déçu. Il faudra qu'il renonce à mutiler la France. Car tous, animés du même amour pour la mère-patrie, impassibles aux revers, nous redeviendrons forts, et nous chasserons l'étranger.

Pour atteindre ce but sacré, il faut y dévouer nos cœurs, nos

volontés, notre vie, et, sacrifice plus difficile peut-être, laisser là nos préférences. Il faut nous serrer tous autour de la République, faire preuve surtout de sang-froid et de fermeté d'âme. N'ayons ni passions, ni faiblesses. Jurons simplement, comme des hommes libres, de défendre envers et contre tous la France et la République.

Aux armes ! Aux urnes !

Vive la France ! Vive la République une et indivisible !

LÉON GAMBETTA.

Bordeaux, 31 janvier 1871.

M. Gambetta communiquait aux journaux la note suivante qu'il avait adressée à M. Jules Favre :

Aujourd'hui, 31 janvier, dans l'après-midi, M. Gambetta, ministre de l'intérieur et de la guerre, a adressé à M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, par la voie de Versailles pour Paris, la dépêche suivante :

« L'ajournement inexplicable, et auquel votre télégramme ne faisait aucune allusion, des effets de l'armistice en ce qui touche Belfort et les départements de la Côte-d'Or, Doubs et Jura, donne lieu aux plus graves complications. Dans la région de l'Est, les généraux prussiens poursuivent leurs opérations sans tenir compte de l'armistice, alors que le ministre de la guerre, croyant pleinement aux termes de votre impérative dépêche, a ordonné à tous les chefs des corps français d'exécuter l'armistice et d'arrêter leurs mouvements, ce qui a été exécuté religieusement pendant quarante-huit heures : il faut sur-le-champ fixer l'application de l'armistice à toute la région de l'Est, et réaliser, comme c'est votre devoir, cette entente ultérieure dont parle la convention du 28 janvier. Entre temps nous autorisons les généraux français à conclure directement une suspension d'armes d'une durée nécessaire pour nous faire parvenir et vous communiquer le tracé des lignes de démarcation arrêtées ou proposées par eux. Je vous prie de me faire prompte réponse.

» L. GAMBETTA. »

M. Jules Simon était arrivé de Paris et avait reçu les délégués de la presse faisant opposition au décret d'exclusion :

Le *Courrier de la Gironde*.
Le *Constitutionnel*.
Le *Français*.
La *France*.
La *Gazette de France*.
La *Guienne*.
Le *Journal de Bordeaux*.
La *Liberté*.
La *Patrie*.
La *Province*.
L'*Union*.
L'*Univers*.

Il les avait autorisés à publier qu'il persistait dans l'exécution du décret de Paris, qui supprimait toutes les incompatibilités, sauf l'inéligibilité du préfet dans le département qu'il administre.

L'agonie de la société Gambetta commençait; les quelques préfets que l'on avait été chercher pour les besoins de la cause dans les recoins les plus reculés de la hiérarchie sociale, ne lui étaient même pas fidèles, et, prévoyant sa chute prochaine, se ralliaient au parti du plus fort, dans l'espoir de conserver leurs places; d'autres allaient donner le triste spectacle d'une violence de pression à laquelle jamais l'Empire n'avait pensé atteindre ; et sous le spécieux prétexte que la guerre reprendrait à la fin de l'armistice, se continuaient de scandaleux traités de fournitures.

Mais le coup de grâce de la société fut la dépêche

adressée de Versailles par M. de Bismark à M. Léon Gambetta ;

Versailles, 6 h. 40 m. soir.

A M. Léon Gambetta, Bordeaux.

Au nom de la liberté des élections stipulée par la convention d'armistice, je proteste contre les dispositions émanées en votre nom, pour priver du droit d'être élus à l'Assemblée des catégories nombreuses de citoyens français.

Des élections faites sous un régime d'oppression arbitraire ne pourront pas conférer les droits que la convention d'armistice reconnaît aux députés librement élus.

BISMARK.

Ainsi blâmé par la France honnête et libérale, l'ex-dictateur se faisait encore donner une leçon par un Prussien.

M. Gambetta protesta à juste raison contre l'outrageante immixtion de l'ennemi dans nos affaires intéreures ; mais il maintint son décret illégal.

Alors M. Jules Simon porta à la connaissance du public la proclamation du Gouvernement de Paris se terminant ainsi :

Dans le cas imprévu où la délégation résisterait aux décrets et aux ordres du gouvernement de la Défense nationale, M. Jules Simon est investi par ces présentes des pleins pouvoirs les plus absolus pour les faire exécuter.

Fait à Paris, le 30 janvier 1871.

Général TROCHU, JULES FAVRE, ERNEST PICARD, EMMANUEL ARAGO, GARNIER-PAGÈS, EUGÈNE PELLETAN.

Et en vertu des pouvoirs qui lui étaient donnés, promulga le décret suivant :

ART 1er.

Les élections auront lieu dans tous les départements le 8 février, conformément au décret publié à Bordeaux par les Délégués du gouvernement, sauf la modification suivante :

Le choix des électeurs pourra se porter sur tout citoyen français non frappé d'incapacité légale et ayant l'âge requis pour l'éligibilité. Toutes les incapacités édictées par les lois et décrets, et notamment par le décret publié à Bordeanx le 31 janvier sont abolies.

ART. 2.

L'Assemblée se réunira à Bordeanx, le 12 février. Le gouvernement de la défense nationale remettra aussitôt ses pouvoirs entre ses mains.

Fait à Bordeaux, le 4 février 1871.

Le membre du gouvernement délégué,
JULES SIMON.

Le secrétaire du gouvernement délégué,
ANDRÉ LAVERTUJON.

Ainsi, tout d'un coup la question de la guerre à outrance disparaissait complétement devant la lutte de deux pouvoirs illégitimes, dont l'un avait cependant pour lui l'équité, en maintenant la liberté du suffrage universel.

Mais si M. Simon avait le droit, M. Gambetta avait l'entêtement et communiquait aux journaux une nouvelle note :

M. Jules Simon, membre du Gouvernement de Paris, a apporté à Bordeaux l'annonce d'un décret électoral qui serait en désaccord sur un point avec le décret rendu par le Gouvernement siégeant à Bordeaux.

Le Gouvernement de Paris est investi depuis quatre mois, coupé

de toutes communications avec l'esprit public; de plus, il est à l'état de prisonnier de guerre. Rien ne dit que, mieux informé, il ne fût pas tombé d'accord avec le Gouvernement de Bordeaux; rien ne dit non plus qu'en dehors de la mission de faire procéder aux élections donnée en termes généraux à M. Jules Simon, il ait entendu régler d'une façon absolue et définitive le cas particulier des incompatibilités.

Dans ces circonstances, le Gouvernement de Bordeaux croit devoir maintenir son décret; il le maintient malgré les remontrances et l'ingérence de M. de Bismark dans les affaires intérieures du pays; il le maintient au nom de l'honneur et des intérêts de la France.

Un membre du Gouvernement de Bordeaux part aujourd'hui même pour porter à la connaissance du Gouvernement de Paris le véritable état des choses.

Fait à Bordeaux, le 4 février 1871.

AD. CRÉMIEUX, LÉON GAMBETTA, GLAIS-BIZOIN, L. FOURRICHON.

Là cependant ne devaient pas s'arrêter les actes arbitraires de la mourante délégation, le préfet Allain-Targé faisait saisir les journaux qui avaient inséré le décret de M. Jules Simon, attentant à la liberté de la presse pour laquelle il avait énergiquement combattu sous l'Empire; tous ces hommes n'ayant pour guide que leur ambition, périssaient faute de principes.

Le préfet de la Gironde donne ordre à M. Leclerc, commissaire de police, de saisir immédiatement tous les exemplaires du journal le *Constitutionnel,* après s'être assuré que ce numéro contient un PRÉTENDU décret relatif aux élections, signé Jules Simon ou André Lavertujon, et de mettre les exemplaires saisis à la disposition de M. le procureur de la République.

Bordeaux, le 4 février 1871.

Le préfet,
ALLAIN-TARGÉ.

Approuvé :
Le directeur de la sûreté générale,
RANC.

C'était à M. Simon à répondre, du reste le *Constitutionnel* n'était pas la seule victime ; l'*Union*, la *Guienne*, le *Journal de Bordeaux* et le *Français* avaient également été saisis, et tous ces journaux criaient vengeance.

La riposte ne se fit pas attendre ; les armes étaient devenues des plumes et les champs de bataille du papier ; on retrouvait les avocats.

Le décret adopté à l'unanimité par le gouvernement de la défense nationale est daté du 28 janvier 1871.

Il a été inséré au *Journal officiel* le 29 janvier, placardé le même jour à Paris. L'ordre a été donné, dès le 28, de l'expédier dans tous les départements.

Je ne juge pas à propos d'en publier le texte complet ni d'en maintenir toutes les dispositions, pour éviter la confusion entre les instructions déjà reçues et celles qui résulteraient du décret du 28 janvier.

Mais je réitère la déclaration que le décret délibéré le 28, publié le 29, signé de tous les membres du gouvernement présents à Paris, contient la clause expresse que tous les citoyens français jouissant de leurs droits civils sont éligibles.

J'ai été chargé, non-seulement de faire exécuter le décret, mais de veiller spécialement à ce que le suffrage universel ne fût entravé par aucune exception.

J'étais autorisé au besoin à me conformer, sur les autres points, aux vues de la délégation. Mais j'avais le mandat impératif de faire en sorte que tous les citoyens jouissant de leurs droits civils fussent éligibles.

Le décret que j'ai rendu est parfaitement régulier ; mes pouvoirs ont été communiqués à la délégation. J'en maintiens le texte de la façon la plus formelle.

Les journaux qui l'ont publié ont agi conformément au droit et à la loi. La saisie dont ils sont l'objet est illégale. Ceux qui l'ont ordonnée, et, par suite de l'abolition de l'article 75, ceux qui

l'ont exécutée, sont responsables des obstacles apportés par eux à la liberté de la presse.

Bordeaux, le 5 février 1871.

Le membre du gouvernement délégué,
JULES SIMON.

Le secrétaire du gouvernement délégué,
ANDRÉ LAVERTUJON.

M. Jules Simon déployait une vigueur inaccoutumée, une résistance dépassant les limites ordinaires de son caractère; cela devait cacher un mystère, disaient les personnes qui connaissaient la sensibilité proverbiale du délégué de Paris; et comme à Bordeaux les Lorrains dont la nationalité était compromise, sondaient les actes les plus secrets de messieurs du Gouvernement, ils découvrirent dans l'ombre de M. Simon un petit vieillard qui le faisait marcher à sa guise.

Gambetta était perdu, il n'était pas assez hardi pour faire un coup d'Etat; il lui eut cependant été facile de se mettre à la tête de la révolution; à Bordeaux on lui offrait la présidence d'un comité de Salut public; à Lyon, Challemel-Lacour avait entretenu l'émeute en sa faveur; il avait de nombreux amis à Marseille dans le parti ultra-démocrate; frère aîné de la Commune, il avait tout fait pour plaire à la populace; son décret démolissant l'inamovibilité des juges, c'était sa colonne Vendôme; et celui des exclusions, mettant tous les impérialistes et les royalistes au ban de la République, c'était l'incendie des palais pour détruire les nids des souverains.

En tombant, la société Gambetta essaya de renverser encore quelque chose, et, sans en avoir la responsabilité,

pensa troubler l'ordre social en publiant dans son journal *le Constituant* un article en gros caractères, encadré de noir, ayant pour titre :

LA RÉVOCATION DE GAMBETTA

C'était très vrai, le dictateur avait été chassé comme un écolier, et remplacé par Emmanuel Arago; mais le plus piquant c'est que Fourrichon, Crémieux et Glais-Bizoin, avaient avec E. Pelletan, Jules Simon et Garnier-Pagès signé les décrets qui révoquaient leur ancien maître.

Le gouvernement de la défense nationale,

Décrète :

M. Emmanuel Arago est nommé ministre de l'intérieur.

Fait à Bordeaux, le 6 février 1871.

AD. CRÉMIEUX, GLAIS-BIZOIN, L. FOURRICHON, EUGÈNE PELLETAN, GARNIER-PAGÈS, JULES SIMON.

Le gouvernement de la défense nationale siégeant à Bordeaux,

Décrète :

M. Emmanuel Arago, ministre de l'intérieur, est nommé ministre de la guerre par intérim.

Fait à Bordeaux, le 6 février 1871.

L. FOURRICHON, EUGÈNE PELLETAN, JULES SIMON, GARNIER-PAGÈS, AD. CRÉMIEUX, GLAIS-BIZOIN.

Le règne de Gambetta avait commencé par un discours, il finissait par une circulaire :

Bordeaux, 6 février 1871.

Aux préfets et sous-préfets de la République.

Malgré les objections graves et les résistances légitimes que soulevait l'exécution de la convention de Versailles, je m'étais résigné, pour donner, comme je le disais, un gage incontestable de modération et de bonne foi, et pour ne pas quitter le poste sans en avoir été relevé, et faire procéder aux élections.

Vous connaissez, M. le préfet, par les divers documents qui vous ont été transmis, quels devaient être la nature et le caractère de ces élections. Je persiste à croire qu'il en peut sortir, malgré les difficultés matérielles de toutes sortes dont nous accable l'ennemi, une Assemblée fière et résolue. Le décret qui, selon moi, satisfaisait à la fois à un besoin de justice à l'égard des coopérateurs responsables du régime impérial et à un sentiment de prudence vis-à-vis des intrigues étrangères a excité une injurieuse protestation de M. de Bismark.

Depuis lors, à la date du 4 février 1871, les membres du gouvernement de Paris ont, par une mesure législative, rapporté notre décret. Ils ont, de plus, envoyé à Bordeaux MM. Garnier-Pagès, Eugène Pelletan, Emmanuel Arago, co-signataires du décret d'abrogation, avec mandat de le faire appliquer. Le gouvernement de Paris avait d'ailleurs passé directement des dépêches à plusieurs préfets de différents départements pour l'exécution du décret du 4 février. Il y a là tout à la fois un désaveu et *une révocation du ministre de l'intérieur et de la guerre.*

La divergence des opinions sur les choses au point de vue extérieur et intérieur se manifeste de manière à ne laisser aucun doute. Ma conscience me fait un devoir de résigner mes pouvoirs de membre d'un gouvernement avec lequel je ne suis en communion d'idées ni d'espérances. J'ai l'honneur de vous informer que j'ai donné ma démission aujourd'hui même.

En vous remerciant du concours patriotique et dévoué que j'ai toujours trouvé en vous pour mener à bonne fin l'œuvre que j'avais entreprise, je vous prie de me laisser vous dire que mon opinion, profondément réfléchie, est, qu'à raison de la brièveté des délais et des graves intérêts qui sont en jeu, vous rendrez un suprême service à la République en faisant procéder aux élections du

8 février, et vous réservant, après ce délai, de prendre telles déterminations qui vous conviendront.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments fraternels.

LÉON GAMBETTA.

A la suite des décrets nommant M. Arago à l'intérieur et à la guerre, il y eut une débandade formidable dans la société Gambetta, c'était à qui donnerait sa démission pour éviter d'être mis honteusement à la porte.

Il n'y avait plus qu'un seul espoir de salut pour la société Gambetta, c'est que son chef fût nommé dans la majorité des départements, aussi tous les efforts furent-ils concentrés vers les élections.

Le résultat ne répondit pas à leurs vœux, et ses membres furent obligés de se disperser se donnant rendez-vous à la curée en des temps meilleurs.

Gambetta, élu plusieurs fois, opta pour Strasbourg menacé d'annexion, et ne défendit même pas à la tribune les intérêts de cette malheureuse cité; il donna sa démission et alla à l'étranger pour se faire oublier.

Le 4 septembre avait mis la France à deux doigts de sa perte; Gambetta, si on lui en avait laissé le temps, eût par orgueil complété sa ruine.

Il faut maintenant une main légitime, honnête et forte, pour reconstituer notre pays si cruellement éprouvé, et le mettre dorénavant à l'abri des coups de main de ces hommes qui veulent faire passer leur ambition à outrance pour du patriotisme, et le conduiraient au tombeau.

FIN

Paris. — Imprimerie Balitout, Questroy et Ce, 7, rue Baillif.

